

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 2.50 7.50 12.50 22.50
Étranger 3.50 10.50 17.50 32.50

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 10 centimes.
Compte de chèques postaux 115 11

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ

Rue SAINT-PIERRE

PREX DES ANNONCES

1 ^{re} insertion	10 cent.	1 ^{er} jour
2 ^e insertion	8 cent.	2 ^e jour
3 ^e insertion	6 cent.	3 ^e jour
4 ^e insertion	5 cent.	4 ^e jour
5 ^e insertion	4 cent.	5 ^e jour
6 ^e insertion	3 cent.	6 ^e jour
7 ^e insertion	2 cent.	7 ^e jour
8 ^e insertion	1 cent.	8 ^e jour
9 ^e insertion	1 cent.	9 ^e jour
10 ^e insertion	1 cent.	10 ^e jour

Nouvelles du jour

La tension entre l'Angleterre et l'Irlande.

M. Nitti et le parti catholique italien. La marée rouge en Tchéco-Slovaquie.

Les attentats continuent à désoler l'Irlande. La campagne de terrorisme des sinnefeiners paraît être supérieurement organisée et vise essentiellement à démolir l'autorité et le régime britannique. Sans doute, plusieurs des anciens griefs irlandais ont disparu; c'est aujourd'hui le rêve d'autonomie absolue qui est l'objectif de toute l'agitation irlandaise.

Les siècles de domination de l'aristocratie britannique ont laissé dans le cœur des populations de la verte Erin de tels souvenirs de rancœur et de haine que tout ce que l'Angleterre peut maintenant faire et promettre pour essayer de se créer des sympathies en Irlande arrive trop tard.

L'Irlande vit donc péniblement sous le régime de l'état de siège qui lui a été imposé par le gouvernement de Londres, en attendant l'heure de la délivrance. La police anglaise, une forte armée britannique, la poignée de fer du lord-lieutenant d'Irlande, lord French, ont pu empêcher jusqu'ici une rébellion en masse.

Les députés irlandais nationalistes sont en guerre ouverte avec le parlement de Westminster; ils ont passé aux sinnefeiners, dont les bandes résolues, disséminées dans tout le pays, n'attendent qu'une occasion favorable, des embarras nouveaux suscités au cabinet de Londres, pour substituer à leurs attaques disséminées une bataille en règle. Lord French évaluait récemment l'effectif des sinnefeiners à 100,000 hommes.

Les personnalités anglaises les plus éminentes ne semblent plus se faire aucune illusion sur l'état d'esprit qui règne en Irlande vis-à-vis de l'Angleterre et de la métropole, en particulier. Les Anglais y sont considérés comme des étrangers dont on veut se débarrasser définitivement. Il serait difficile de maîtriser un pays résolu qui compte 6,500,000 habitants. Les violentes querelles intestines irlandaises avaient, jusqu'ici, profité à l'Angleterre; mais la coalition s'est faite. Les trois quarts de la population irlandaise sont hostiles au gouvernement de Londres; le dernier quart, formé par les protestants de l'Ulster, est absolument opposé à un gouvernement irlandais unifié. D'où la menace de guerre civile, avec laquelle les sinnefeiners doivent compter avant d'entreprendre une lutte ouverte contre la métropole.

Le nouveau projet de Home Rule qui prévoit la création de deux parlements indépendants est considéré comme inacceptable par les sinnefeiners, car en dépit de son libéralisme indiscutable, il consacre à nouveau et de façon formelle la tutelle anglaise. D'ailleurs, tout ce qui vient d'Angleterre est suspect, et la passion politique fait le reste. Les unionistes de l'Ulster sont seuls favorables au projet du gouvernement de Londres, et, bien que leur chef, sir Edward Carson, ait combattu le bill au parlement, il s'est déclaré opposé, dans le cas où le projet serait voté, à collaborer dans un esprit de conciliation avec ses adversaires du sud.

de jour de fête officielle, par ordre gouvernemental. En Allemagne, la proposition d'inscrire le 1^{er} mai parmi les fêtes chômées de l'Etat a fait fiasco, malgré l'influence considérable du parti socialiste dans le Parlement et au gouvernement.

L'Etat tchécoslovaque est ainsi plus avancé que l'Allemagne elle-même dans les voies du socialisme. Les élections au parlement de Prague qui viennent d'avoir lieu le prouvent d'ailleurs par les chiffres, puisque, sur 281 mandats, 137 sont échus au parti socialiste. Au Parlement de Berlin, il y a 185 socialistes sur 421 députés.

Les élections tchèques se sont faites entièrement sur le thème de la question sociale. Ce fut une habileté de la part des chefs de la nouvelle république d'avoir engagé la bataille sur ce terrain; ils avaient tout à craindre de voir la lutte se livrer sur celui des revendications nationales. Sur 13 millions 800,000 habitants que compte la Tchéco-Slovaquie, il y a 7 millions 500,000 Allemands, Slovaques et Hongrois. En proposant la question sociale comme thème de controverse électorale, en sonnant le ralliement des partisans de la république autour du drapeau égalitaire, les tenants du régime Masaryk ont paralysé les champions des nationalités et jeté le désarroi dans leurs rangs. Allemands, Slovaques et Hongrois, au lieu d'aller à la lutte en groupes compacts pour la défense de leurs intérêts de race, se sont trouvés émiettés par la divergence des points de vue de classe. L'élément prolétarien de chacun de ces groupes nationaux a marché avec les socialistes tchèques, qui forment le gros du parti gouvernemental.

Sur six millions de suffrages émis, près de trois millions sont allés au socialisme; 2 millions 300,000 au socialisme pur et un demi-million au socialisme nationaliste.

Les catholiques ont fait passer 47 candidats; ils considèrent cela comme un succès et on les comprend, si l'on songe aux efforts acharnés qui ont été faits, avec l'appui officiel, pour les annihiler. Mais, en soi, ce groupe de représentants de l'idée catholique est bien faible, quand on le compare à celui des 137 députés socialistes.

Cependant, les catholiques constitueront au Parlement le parti le plus fort après les socialistes et, comme la persécution est le meilleur des stimulants, la guerre que l'on fait à leur foi aura, espérons-le, pour effet d'accroître rapidement la phalange des défenseurs de l'Eglise dans un pays qui offre un remarquable spécimen d'une alliance de la franc-maçonnerie avec le socialisme.

Le peuple tchèque était renommé pour la vivacité de sa foi religieuse. Le régime actuel est certainement odieux à la majorité de l'opinion; mais elle est courbée sous le joug de politiciens aduaciens qui font taire toute opposition au nom du patriotisme. La grande victoire socialiste qui a marqué les élections pourrait bien amener une réaction salutaire.

À la Chambre anglaise des communes, M. Bonar Law, ministre des affaires étrangères, a donné des éclaircissements sur les rapports du gouvernement britannique avec l'émir Faïçal, roi de Syrie. Le ministre a dit que l'émir ne recevait plus de subventions de l'Angleterre depuis le 1^{er} janvier 1920.

L'émir vient de recevoir une nouvelle citation à paraître devant le Conseil suprême des Alliés pour faire rapport sur le congrès arabe de Damas, qui l'a élu roi.

Nouvelles diverses

D'après le Berliner Tageblatt, le gouvernement tchéco-slovaque avait annoncé au gouvernement allemand la livraison d'un communisme Haël.

D'après les résultats définitifs, le sénat de Tchéco-Slovaquie est composé de 103 tché-

ques, 37 allemands et 3 magyars; au point de vue politique, de 68 socialistes et de 73 bourgeois.

L'ancien président du conseil danois, Neergaard, s'est déclaré disposé à former un cabinet.

De nombreuses troupes de la Reichswehr allemande ont été groupées devant Düsseldorf.

À Berlin, une rencontre s'est produite entre des Polonais et des Allemands, à la suite d'une démonstration polonaise; il y a eu plusieurs blessés.

À Madrid, hier matin, lundi, une grève presque générale a été déclenchée pour obtenir la mise en liberté d'ouvriers arrêtés samedi.

La Société des nations

Malgré ses imperfections, susceptibles d'être encore de disparaître, et l'hostilité qu'elle rencontre encore dans certains milieux, l'idée de la Société des nations fait du chemin. Tous les gouvernements du continent s'en préoccupent et elle est à l'ordre du jour. Une révolution ou une nouvelle guerre ne pourrait sans doute que fortifier ses assises déjà solides. Même dans le cas où l'Amérique viendrait à désavouer entièrement l'œuvre éminente de son président et à ne pas donner son adhésion à la Ligue pour conserver son entière liberté d'action, la Société des nations prospérerait quand même et deviendrait une force morale, politique et économique avec laquelle les non adhérents devraient compter. La Ligue aura à s'occuper de tous les grands problèmes antécédents directement la vie des peuples. Les votes budgétaires internationaux, la question des colonies et des chemins de fer, la réglementation internationale des conditions de travail, la liberté des mers, les droits des petites nations, sont des problèmes sérieux que la juridiction de la Ligue aura à débattre et à éclaircir au mieux des intérêts particuliers de chacune des nations ayant donné son adhésion, tout en évitant de porter préjudice aux non adhérents et au maintien de la paix. Les Etats regardent encore avec méfiance ce nouvel organisme et ne se sentent véritablement attirés vers lui que pour autant que les organes dirigeants de la Ligue aient à cœur de prouver par leurs actes, empreints d'aménité et de compréhension, que la Société des nations, dans son essence et dans ses directives, est vraiment l'incarnation imparfaite d'un arbitrage international espéré et désiré par l'Europe meurtrie et souffrante.

Rien ne servirait, en effet, à la Ligue d'employer des moyens de coercition tacites ou avérés pour chercher à attirer dans son orbite quelques nations récalcitrantes. Sous le rayonnement de la Ligue, ses travaux de conciliation, l'exemple de la bonne foi de ses membres, son esprit de tact et de mesure, dans les tractations qui seront engagées, exerçant une saine influence morale sur les affaires politiques et économiques du continent.

L'œuvre de justice morale, politique et économique, prônée par les journaux, les revues et les conférences, devient peu à peu une réalité tangible et vivante, aux menées souterraines de la diplomatie secrète dont l'Europe a eu tant à souffrir jusqu'ici. La Ligue substitue un mouvement de lumière dont les faisceaux éclaireront bientôt tout l'univers. La violence est remplacée par le plaidoyer. La libre discussion au grand jour rendra peut-être bientôt inutile le rôle des diplomates politiques à l'ancienne mode. Quelle que soit la forme gouvernementale des Etats, républicains, empirés ou monarchiques, la Société des nations régnera incontestablement en qualité de souveraine responsable de la bonne harmonie économique et politique. On ne saurait nier les avantages d'une telle institution, à l'heure même où l'on peut constater, une fois de plus, que la vieille diplomatie, qui n'a réalisé aucun progrès sensible depuis le Congrès de Vienne en 1815, a définitivement fait faillite.

C'est bizarre, les socialistes, qui se réclament tant des principes de la paix et qui revendiquent le monopole des idées pacifitaires, sont parmi les adversaires les plus acharnés de la Société des nations. A leur avis, cette nouvelle institution incarne une autre forme bourgeoise de gouvernement, et cela leur est particulièrement odieux. Dans tous les pays, les socialistes rêvent d'un gouvernement où ils auraient la majorité. L'idée d'une armée ne leur déplaît pas, à condition qu'elle soit rouge. L'exemple de la militarisation bolchéviste a été contagieux. On ne peut donc guère compter sur l'appui des militants socialistes pour consolider en Europe les assises de la Société des nations.

Evidemment, pour gagner la sympathie des masses et briser peu à peu le cercle d'hostilité qui empêche son complet épanouissement, il faudrait que les dirigeants de la Ligue, à notre époque tourmentée, s'inspirent de principes méthodiques de travail et surtout qu'ils accèdent à leurs travaux, s'ils ne veulent pas retomber dans les tergiversations et les errements des diplomates, ce qui pourrait porter un coup fatal à cette noble idée à laquelle la Suisse, intelligente et généreuse ne manquera pas de se raviver.

Votation populaire DU 16 MAI 1920

Concitoyens,

L'Assemblée des délégués de l'Union suisse des paysans à laquelle ont pris part 308 délégués et membres du Comité de l'Union, a décidé par toutes les voix contre 4, de recommander aux agriculteurs et au Peuple suisse de déposer, le 16 mai, un

OUI

dans l'urne. Elle s'est inspirée des principaux motifs que voici :

1. La Société des nations réduit les dangers de guerre.
2. La Suisse à l'impérieux devoir de collaborer à l'œuvre qu'ont entreprise 1400 millions d'hommes dans le but d'assurer le maintien de la paix et d'accroître le bien-être de l'humanité.
3. En toute guerre, la Suisse conserve le droit de proclamer sa neutralité.
4. La Société des nations s'engage à protéger l'intégrité du territoire suisse contre tout Etat en rupture de pacte.
5. La Société des nations nous garantit la liberté des voies de communications, du transit, ainsi qu'un traitement équitable de notre commerce international.
6. Genève devient le siège de la Société des nations.

Concitoyens! Le peuple suisse ne peut ni ne veut commettre l'acte insensé de s'isoler au moment précis où notre vie économique traverse la période la plus dangereuse qu'elle ait jamais vécue. Ce sont les Etats constituant la Société des nations qui nous livrent les céréales, le charbon, les engrais chimiques et les matières premières. Et c'est à eux que nous devons vendre les articles manufacturés de notre industrie, nos fromages et notre lait condensé puisque les Etats de l'Europe centrale sont incapables de nous les acheter, par suite de la chute de leur change et de l'effondrement de leur puissance d'achat.

Le Conseil fédéral unanime, cinq de ses anciens membres, tous les hommes qui, en qualité de négociateurs, ont eu l'occasion de s'occuper, au cours de ces dernières décades de nos relations extérieures, tous les représentants diplomatiques de la Suisse à l'étranger, tous s'accordent à déclarer que

le refus d'adhérer serait un désastre pour notre pays

Nous refusons d'adhérer à la Ligue des nations ne peut que nous nuire sans aucun bénéfice pour personne. Les communistes et bolchévistes de l'Internationale seraient seuls à en retirer quelque avantage et à s'en réjouir. Nos socialistes ont reçu de Russie l'ordre de combattre la Société des nations. Choisis donc, citoyen suisse, entre leur mot d'ordre et la décision du Conseil fédéral et de l'Assemblée fédérale. Si les bolchévistes veulent une Internationale révolutionnaire, nous, en revanche, voulons une

société des partisans de la paix et de l'ordre

Persuadés d'agir au mieux des intérêts de la Patrie, nous vous recommandons de voter

OUI!

Union suisse des paysans.

Lausanne, 3 mai.

M. Pierre Eby, professeur à l'université de Fribourg, a donné, dimanche 2 mai, dans la grande salle paroissiale de Valentin, à Lausanne, une très belle conférence sur la Société des nations, en présence de délégués accourus de la plupart des paroisses du canton de Vaud. L'orateur a successivement rappelé les diverses conceptions qu'on eut, à travers les siècles, d'une Société des nations et le fonctionnement de la Société prévue par le pacte de Paris. Par une argumentation concise et très convaincante, il a démontré que la liberté et la neutralité de la Suisse ne s'opposent pas à son accession dans ce nouvel organisme international, et a développé les arguments impérieux qui doivent engager les Suisses romands à voter en masse le 16 mai prochain. M. Eby n'a trouvé aucun contradicteur, et le président de l'assemblée, M. Maxime Raymond, en a tiré la conclusion que les délégués partageaient entièrement le point de vue du conférencier. Les catholiques vaudois contribuèrent au résultat qui l'on prévoit dans le canton. Ils suivront en cela, les décisions prises au congrès du parti conservateur populaire suisse, à Lucerne.

A. J. R.

On nous écrit de Sion :

Dimanche, 2 mai, s'est tenue à Brigüe une assemblée populaire des électeurs du Haut-Valais, à l'effet de traiter de la question de l'entrée de la Suisse dans la Ligue des nations. Douze cents électeurs avaient répondu à l'ap-

pel du comité de la Volkspartei et se sont trouvés réunis, à 1 heure, dans la cour intérieure du château Stockalper, après un cortège où figuraient toutes les communes du district de Brigüe avec la bannière municipale.

L'Assemblée était présidée par M. le député Jos. Escher, de Brigüe.

Ont parlé pour l'accession MM. Baumberger, conseiller national, et Dr Paul Kubick, secrétaire du parti populaire suisse.

A parlé contre, M. le colonel Brügger, conseiller aux Etats.

L'Assemblée partagée entre deux courants de force sensiblement égale s'est séparée sans prendre de décision.

Les organes de la presse haut-valaisanne sont également partagés sur l'attitude à prendre le 16 mai prochain. Le *Briger Anzeiger* est pour le *Walliser Bote* contre. Celui-ci toutefois semble modérer son opposition depuis l'assemblée du parti conservateur à Lucerne et les déclarations si nettes de M. le conseiller fédéral Morin.

Le même jour et à la même heure se tenait également à Brigüe une assemblée socialiste qui coïncidait avec l'inauguration du *Volkhaus* socialiste de Brigüe. Au cortège socialiste — où l'on remarquait bon nombre de femmes et même d'enfants — le drapeau rouge était largement déployé; inutile de dire que les orateurs, M. Nobs, conseiller national (en allemand) et M. Hugger (en français), ont parlé avec passion contre l'accession de la Suisse au Pacte.

Le pronostic le plus vraisemblable touchant la votation du Valais, au 16 mai prochain, est que la majorité acceptante sera considérable; tout le travail qui se fera d'ici là ne fera qu'augmenter les chiffres des voix acceptantes. Toutefois la minorité rejetante ne sera pas une quantité négligeable.

Invité par le comité conservateur de Sion, M. le conseiller fédéral Misy a accepté de parler dimanche 9 mai, à Sion, au théâtre, en faveur de l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

La 75^{me} assemblée générale des délégués de la fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, groupant près de 200 délégués, a eu lieu hier lundi après midi, à Plainpalais. On y remarquait M. Chuard, conseiller fédéral, le Dr Laur, directeur de l'Union suisse des paysans, M. Savoy, conseiller d'Etat de Fribourg, M. Porchet, conseiller d'Etat de Vaud, M. Calame, conseiller d'Etat de Neuchâtel, M. Amken, chef du service de l'agriculture, etc. Une résolution a été votée, invitant les paysans à se prononcer en masse pour l'accession de la Suisse à la Société des nations.

Une assemblée d'environ 700 personnes du parti populaire-évangélique du canton de Zurich a entendu le Dr Zurich et le conseiller national Hoppeler, pour et contre la Ligue des nations. La résolution suivante fut adoptée à l'unanimité: Le Congrès considérant qu'au point de vue du protestantisme chrétien il est possible, en bonne conscience, de diverger d'opinion au sujet de l'entrée dans la Ligue des nations, que l'on ne peut contester un esprit chrétien ni aux partisans ni aux adversaires du projet et qu'il n'appartient pas à un parti évangélique d'exercer une pression sur ses membres dans de telles conditions, décide: les membres du parti auront liberté de vote, mais en même temps ils sont encouragés à remplir consciencieusement leurs devoirs civiques.

A Mur (Argovie), une assemblée d'un millier de personnes, après avoir entendu des discours de M. Wirz, conseiller aux Etats, et du Dr Laur, secrétaire des paysans, a décidé de déposer le 16 mai un oui dans l'urne.

A Schaff (Grisons), une assemblée de 150 personnes, venues de toutes les parties de la Basse-Engadine, a décidé, après avoir entendu une conférence du conseiller national von Moos, d'approuver l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

Une assemblée populaire de 2000 citoyens thurgoviens, qui a eu lieu sur la place de l'Hôtel de Ville de Weinfelden, après avoir entendu un discours de M. le conseiller fédéral Haslerlin, a adopté, à la presque unanimité, une résolution en faveur de l'accession de la Suisse à la Société des nations.

Le congrès du parti chrétien-social du canton de Lucerne s'est tenu dimanche, sous la présidence de M. Bruggmann, à Emmenbrücke. Y assistaient 350 personnes. M. Widmer, secrétaire ouvrier à Zurich a parlé en faveur de l'accession de la Suisse à la Ligue des nations et M. le rédacteur Baplocher, de Baden, contre. Il n'y a pas eu de vote.

Dans une réunion tenue dimanche, le parti indépendant genevois, après une discussion fort intéressante, s'est prononcé pour l'adhésion de la Suisse à la Ligue des nations.

FRIBOURG
2 1/2 h.; rideau, 3 h.
h. soir; rideau 8 h.

théâtrales

tion française
sulsasses

ROLAND

actes
l'Académie française

CLISTES

Th. BOTTREL

ges de face, 4 fr. 50.
Loges de côté, 2^{me} et
quets, 3 fr. Parterre
2 fr. Galeries latérales
non numérotées, 1 fr.

chez M. L. von der
P 4042 F 4149-631

odiste

uper de la vente et
er. Connaissance du
nécessaire. Engage-
tout de suite, si
offres sous chiffres
A. Fribourg.

TTE!

et blanc; Raygras;
thymoine, dactyle,
etc.

mes, abondance, ca-
etc.

insecticide, mastic
en bois, etc.

4193

R. granier,
Wagner,
out-Suspendu, 79.

ail & chédail

i, dès 1 heure de
assignés exposé-
moille, à Russy,
ans, 4 vaches prêtes
nissu prête au veau,
veau de l'année, un
vaches, un char à pont
1, 1 hache-paille et

4180

ants:

el PAUCHARD.

à RINSIEDLEN

Paon

ouvent

4191

es agricoles

EUR

agricole de Pérolles

de 2 à 4 h.

ur sur le champ situ-
d'Arc et la rue Fau-

une petite machine à
des jardins.

P 4104 F 4220-645

es à vendre

m., beau bâtiment 115,000.-
" " " " 180,000.-
" " " " 50,000.-
" " " " 32,000.-
" " " " 15,000.-
" " " " 210,000.-
petites et grandes pro-
prieté et traiter, Agence
même. 4243

teurs

production de lait,

alt séchées

ches

nière valeur. Forte
par toute quantité
4140 F 4247-650

NAL, Fribourg

INE

et 15 minutes d'une
10 poses, avec belle
andes pièces, scurie,
électrique. Entrée
P 4109 F 4219-644
bâtiment fribourgeois,
ue de la Gare,

La grève en France

Dunkerque, 3 mai.

(Havas.) — La nouvelle annoncée que M. C. G. T. invitait les inscrits et les dockers à se joindre aux cheminots a causé dans le monde des travailleurs une vive émotion. La majorité des dockers paraît être opposée à la grève générale. Le travail, qui s'était quelque peu relâché après la réception de cette nouvelle, a repris presque aussitôt. C'est ainsi que, dans l'après-midi, treize navires ont fait leur entrée dans le port.

Lorient, 3 mai.

(Havas.) — Le travail est normal à l'arsenal de la marine. Le mouvement gréviste est partielle parmi les dockers et les charbonniers. On ne signale aucun chômage dans l'industrie.

Paris, 3 mai.

(Havas.) — Le nombre des trains de marchandises s'est fortement accru. Dans une seule demi-journée, 218 trains de marchandises ont circulé. La Compagnie du Nord signale que les mineurs de cette région et les dockers de Dunkerque et de Boulogne n'ont pas cessé le travail. Sur tous les réseaux, les volontaires affluent. Les grévistes sont surtout des hommes d'équipe, des manœuvres et des ouvriers des ateliers. Ils sont facilement remplaçables par les volontaires et par les élèves des grandes écoles techniques. Ces derniers assurent également les services des spécialistes en grève.

Paris, 3 mai.

(Havas.) — Dans les mines de Briey, le travail des mineurs est complet. Dans le Gard, on travaille ainsi que dans la Loire. Le chômage est complet à Albi et Carmaux; il en est de même à Bézany.

Paris, 3 mai.

(Havas.) — M. Monatte, directeur et gérant de la Vie Ouvrière, organes hebdomadaires faisant campagne pour la continuation de la grève des cheminots, a été arrêté lundi matin, après les perquisitions opérées dans les bureaux du journal.

La reddition de Maubeuge

Pour le général Lacroix, Maubeuge était une place presque inexistante. Il avait demandé, en 1909, un crédit de huit millions et il en avait obtenu trois.

« Mon cher et grand ami Fournier, dit-il devant le Conseil de guerre, s'est trouvé dans une situation très difficile. Je ne sais pas comment je m'en serais tiré à sa place. Il y a déployé les plus belles qualités d'intelligence, de courage et d'énergie. »

Et faisant un pas en avant, le général de Lacroix tend affectueusement la main au général Fournier, qui, très ému, s'incline. Le général de Lacroix (ancien généralissime), se retire, salué par les membres du conseil qui se lèvent. Voici maintenant le général Pau en uniforme bleu horizon.

Le général Pau a empêché le général Fournier d'être révoqué deux fois, dont une avec « fusillade » éventuelle. Il expose les faits d'un ton de sincérité qui frappe l'auditoire :

« Le 6 août 1914, à cinq heures du matin, dit-il, un officier d'ordonnance de M. Messimy vint me dire que le ministre de la guerre voulait me parler d'urgence. Je le trouvai dans un état de nervosité extrême, causé par une dépêche dans laquelle le général Fournier déclarait que la place n'était pas en état de résister.

« Vous allez partir pour Maubeuge, ajouta le ministre, vous y installerez le général Dessaloux comme gouverneur et vous ferez fusiller le général Fournier. »

Le général Pau pensa que « le ministre exagérait ». Il demanda à « se rendre compte », partit en mission avec des techniciens, inspecta la place, entendit le gouverneur et revint en demandant pour lui la troisième étoile. Mais entre temps, la révocation du général Fournier avait paru à l'Officiel. Cédant aux instances du général Pau, M. Messimy fit annuler le décret. On eut alors une confrontation entre l'ex-ministre Messimy et le général Pau. De fait, elle fut étonnante :

« Le 5 août 1914, déclare l'ancien ministre, je recevais un télégramme ainsi conçu : « Maubeuge pas mobilisé. Travaux de défense pas commencés. Ai besoin dix jours au moins pour résister un peu. Signé : Fournier. » Cette dépêche provoqua à l'état-major de l'armée une douloureuse surprise. A la même heure, le général Leman répondait à l'ennemi que plutôt que de se rendre il s'ensevelirait sous les ruines de Liège. Nous vîmes dans la dépêche du général Fournier un signe de dépression morale. Le général Ebener, mon chef d'état-major, me proposa sa révocation. Je la signai. »

« Là-dessus, le général Pau part en mission, et au retour il demande au ministre, « sur le ton le plus pathétique », de revenir sur sa décision. Le général Messimy y résista d'abord, puis finit par y consentir.

« A-t-il chargé le général Pau de faire fusiller le gouverneur de Maubeuge ? Le général Pau l'affirme, M. Messimy le nie. La question vaut la peine d'être élucidée.

Le général Legrand demanda : — Mais enfin qu'y avait-il dans le télégramme qui put justifier la mort ?

L'ex-ministre Messimy. — On ne résiste pas « un peu ». On résiste jusqu'à la mort ! Mais on n'est toujours pas fixé sur la « fusillade » du général Fournier. Le général Pau revient à la barre :

« J'affirme, dit-il, sur la foi du serment, que le ministre m'a dit de faire fusiller le général Fournier.

« Je déclare que mes souvenirs sont contraires aux vôtres, répliqua l'ex-ministre Messimy. Comment pouvez-vous vous rappeler, au bout de six ans ? C'est impossible.

Le général Pau. — Le ministre avait de graves préoccupations ; il est possible qu'il ait oublié ce propos. Mais moi, qui n'étais venu

à son cabinet que pour cette affaire, je puis jurer ce que j'affirme.

— Moi j'affirme, mais sans pouvoir jurer.

— Une simple affirmation, conclut le général Maistre, ne peut avoir la valeur d'un serment. Les deux témoins quittent le prétoire. L'atmosphère se rassérène et M. Pasqual, député, fait du général Fournier, son ancien chef, le plus vil et le plus étonnant éloges.

Complot aux Etats-Unis

New-York, 2 mai.

Le procureur général confirme qu'un complot a été découvert dans le but d'assassiner vingt fonctionnaires.

Ce complot ferait partie du programme du 3er mai élaboré par les « rouges », dont les principaux meneurs sont en liaison étroite avec les instigateurs des troubles d'Europe.

Le 1er mai en Italie

Rome, 3 mai.

(Stefani.) — La journée du 1er mai à Rome a été très calme.

A Turin, on signale un conflit entre un petit groupe d'anarchistes et la force publique. Quelques agents furent blessés par les éclats d'une bombe. On déplore parmi les manifestants deux morts et une trentaine de blessés.

A Pola, les manifestants voulant passer par les rues barrées attaquèrent les soldats, qui ripostèrent. Un officier a été blessé, parmi les manifestants, il y a eu un mort et une trentaine de blessés.

La brigade Erhardt

Cologne, 3 mai.

(Gazette de Francfort.) — Au camp de concentration de Munster, où la brigade de marine Erhardt avait été casernée, des pourparlers ont eu lieu entre le représentant du gouvernement du Reich, Schmudring, et le chef de la brigade, le capitaine de corvette Erhardt. Schmudring exposa quel était le plan du gouvernement, soit la concentration de la brigade dans des territoires et des domaines en friche. Erhardt déclara qu'il était d'accord et demanda que le gouvernement donnât des garanties sûres en ce qui concerne l'exécution de ce plan. A cet effet, il s'est rendu à Berlin afin d'obtenir du gouvernement une promesse définitive. On compte que le transfert de la brigade dans les territoires où elle devra cantonner commencera prochainement.

Les élections lituaniennes

Kovno, 3 mai.

La participation aux élections pour la Constitution a été considérable. Dans plusieurs circonscriptions les 95 % des personnes ayant droit de vote se sont rendus au scrutin. Les résultats connus jusqu'ici permettent de prévoir une Constitution composée comme suit : Démocrates-chrétiens 45 %, socialistes populaires 25 %, socialistes démocrates 20 %. Les progressistes et les propriétaires auront chacun de 1 à 2 députés. Les Juifs seront représentés à la Constitution par 4 ou 5 députés et les Polonais seulement par 2.

Trotsky agent du tsar

Helsingfors, 3 mai.

Le Sarja Rosin, journal qui paraît à Sébastopol, publie deux documents fournissant la preuve que Trotsky-Bronstein était, jusqu'à la révolution de mars 1917, un agent de la police du tsar.

En Haute-Silésie

Beuthen, 3 mai.

(Wolff.) — Samedi, des manifestations polonaises importantes ont eu lieu dans toute la Haute-Silésie, à l'occasion de la fête nationale polonaise. A Ratibor, la population allemande demanda à la commission interalliée de faire enlever les insignes polonaises. Des collisions sanglantes se produisirent. Il y eut un grand nombre de blessés grièvement et légèrement de part et d'autre. A Oppeln aussi, des collisions se produisirent au cours desquelles il y eut plusieurs morts et blessés.

TRIBUNAUX

L'assassin de M. et Mme Pion

Henri Valetta, inculpé de la tentative d'assassinat, commise dans la nuit du 14 au 15 novembre 1919, au domaine de Tustal, à Sadirra (Gironde), dont M. et Mme Pion furent victimes, s'est décidé à faire des aveux devant le jury de Bordeaux.

« C'est moi qui ai tenté d'assassiner mes anciens maîtres, a-t-il dit. Je voulais me procurer de l'argent. Je ne voulais que voler et non tuer, j'en fais serment. Je demande pardon à Mme Pion du mal que je lui ai fait. »

Le jury a condamné Valetta aux travaux forcés à perpétuité.

PETITE GAZETTE

Guillaume II en Hollande

La Haye, 2 mai.

En prévision du départ de l'ex-kaiser, qui va établir son domicile à Doorn, le docteur Kan, haut fonctionnaire du gouvernement néerlandais, a eu des conférences à Doorn avec l'empereur, des membres de son entourage, ainsi qu'avec le bourgmestre de Doorn et le capitaine de gendarmerie chargé des mesures de surveillance lors du déménagement.

LA SAISON

On nous écrit de Lugano, le 3 :

Cet après-midi, entre 2 et 3 h., une pluie torrennelle s'est abattue sur les rives du lac. Ce fut un déluge. La température a baissé.

Confédération

Le poste pour la France

En raison de la grève du personnel des chemins de fer français, l'administration des postes a suspendu dès le 1er mai et jusqu'à nouvel avis l'acceptation des colis pour la France et les pays en transit.

Partie fermée

Le Conseil fédéral a interdit l'entrée en Suisse du promoteur du coup d'Etat militaire allemand Kapp, qui est réfugié en Suède.

Prochaine élection au gouvernement de Saint-Gall

L'Assemblée des députés du parti conservateur de Saint-Gall, groupant 134 participants, s'est occupée de l'élection d'un membre du Conseil d'Etat, en remplacement du chef du département des finances, M. Hauser, démissionnaire. M. de Dr. Mader, de Gossau, a été proposé comme candidat du parti par 90 voix ; M. Enggamsperger, de Rorschach, a obtenu 44 voix.

Etudiants suisses

On nous écrit de Lugano, le 2 mai : Nous apprenons que MM. Joseph Casella, de Carona, fils de l'ancien conseiller d'Etat Casella, et Attilio Ferrant, de Lugano, de la Lepontina, ont passé brillamment le second examen prépondérante que ses talents lui ont acquis si justement depuis une douzaine d'années. Le successeur de M. Leuzinger — qui réalisait pleinement les qualités du syndic séduisant — sera difficile à trouver.

Presse

Le comité central de l'association de la presse suisse réuni samedi et dimanche à l'Hôtel de la Poste, à Weggis, a décidé de convoquer l'assemblée générale de 1920 à Sarnen, le 4 juillet prochain.

Le Président de la ville de Sion

On nous écrit :

M. l'avocat Henri Leuzinger, qui avait succédé, en 1918, à M. A. Graven, comme Président de la ville de Sion, vient de donner sa démission. Malgré les instances qui ont été faites de toutes parts auprès de lui, M. Leuzinger a maintenu sa décision. Par suite du décès de M. de Dr. Léon de Riedmatten, l'étude de M. Leuzinger se trouvait retomber entièrement sur les épaules du président de la ville, lequel n'a pas cru pouvoir mener de front le double travail de l'administration de la ville — charge qui devient de plus en plus absorbante — et celui de la direction de son étude, l'une des plus fréquentées du canton.

M. Leuzinger, à la fois très populaire et très versé dans les affaires de l'administration municipale, ne pourra manquer de continuer, au sein du Conseil municipal, d'exercer l'influence prépondérante que ses talents lui ont acquis si justement depuis une douzaine d'années.

Avec les successions de M. Seiler au Conseil d'Etat, de M. Pelissier au Conseil national, de M. Zen Ruffinen au Conseil des Etats, la succession de M. Leuzinger à la présidence de la ville ne laisse pas d'exciter vivement la curiosité publique ; le mois de mai qui s'ouvre et pendant lequel il conviendra de pourvoir à tous ces remplacements aura une importance particulière dans la politique valaisanne.

Une fête des conservateurs du Valais Central à Conthey

On nous écrit :

Dimanche, 2 mai, le parti conservateur du centre du Valais a eu une très belle fête de musique à Conthey. Une quinzième de fanfares ont pris part à cette manifestation qui, favorisée par un temps superbe et l'assistance d'une foule de quatre mille personnes environ, a eu le caractère d'une journée populaire, ouvertement catholique et hautement patriotique. L'office divin a été célébré en plein air, par M. le curé de Plan Conthey, chanoine Revoz, qui a fait également le sermon de circonstance.

Au banquet populaire et à l'assemblée générale ont pris la parole M. le député Albert Desimoz, président de Conthey ; M. A. Delaloue, président du Grand Conseil ; M. Camille Pouget, préfet du district d'Orsières ; M. l'ingénieur Henri de Preux, président du parti conservateur à Sion, et M. le conseiller national Evéquoz. Ce dernier a prononcé un important discours en faveur de l'entrée de la Suisse dans la Ligue des nations et a été vivement acclamé. Ainsi qu'il l'avait fait le dimanche précédent, à Martigny, M. Raymond Evéquoz a répondu avec beaucoup de verve et une force de conviction impressionnante aux objections habituelles des adversaires de la Ligue, lesquels masquent souvent des motifs d'opposition peu plausibles sous les apparences d'un amour farouche de la neutralité suisse, et d'exigences vraiment étranges touchant la justice internationale et politique, faisant ainsi — sans trop vouloir le comprendre — le jeu des socialistes.

Ont encore pris la parole dans cette journée populaire, MM. Raphaël Evéquoz, juge instructeur du district, qui fonctionnait comme major de table, et M. Vincent Rolin, président central de la Société des Etudiants suisses.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Banque cantonale neuchâteloise

Le bénéfice net de la Banque cantonale neuchâteloise s'est élevé pour 1919 à 1,541,453 fr. Il aurait été de beaucoup supérieur, dit la Revue, si des spéculations cliniques d'un fondé de pouvoirs sur les changes n'avaient entraîné une perte d'un million.

Fédération catholique vandoise

Lausanne, 3 mai.

Les délégués des sections de la Fédération catholique vandoise se sont réunis à Lausanne, le 2 mai, à l'issue de la conférence de M. le professeur Pierre Achy, sur la Société des nations. Après avoir liquidé diverses questions d'ordre administratif et financier, l'assemblée a procédé à l'élection du comité. M. l'abbé J. Moutier, révérend curé de la paroisse du Saint-Rémédiateur, à Lausanne, a été appelé à la présidence de la Fédération, en remplacement de M. l'abbé Marius Besson, supérieur du Séminaire diocésain. Les autres membres du comité ont été élus par acclamations. Les délégués leur ont adjoint M. Gauthier, attaché au Secrétariat romand de l'Association populaire catholique suisse.

L'assemblée a décidé d'organiser, pour le 30 mai prochain, une journée catholique vandoise, qui tiendra ses assises à Lausanne. Cette journée, prévue depuis plusieurs années, a été retardée par suite des circonstances créées par la guerre. Il y a tout lieu de croire qu'elle n'en sera que plus imposante. Le programme élaboré d'urgence et dont le détail sera fixé par le bureau du comité prévoit, le matin, des réunions d'hommes et de jeunes gens, au cours desquelles des travaux seront présentés et soumis à discussion, et une grand-messe, avec sermon de circonstance. La journée sera clôturée par une assemblée plénière à l'église de Notre-Dame, au Valentin. M. l'abbé M. Besson, M. l'abbé Dr. Savoy et M. l'abbé Charrière, vicaire-administrateur, prendront tour à tour la parole. Nous reviendrons, en temps voulu, sur cette manifestation, qui constituera une belle affirmation de la foi catholique dans le canton de Vaud.

LA VIE ECONOMIQUE

La Suisse ravitaillée par les ports italiens

Des négociations ont eu lieu avec l'Italie en vue d'utiliser le port de Savoie pour les transports de charbon américains à destination de la Suisse. Les pourparlers ont été couronnés de succès. Le port de Gènes, de ce fait, subira un allègement appréciable.

Les interdictions d'exportation

Les interdictions absolues d'exportation en France qui visent de décider du gouvernement de ce pays frappent durement les industries suisses, plus particulièrement l'horlogerie, l'industrie de la soie et celle des chocolats. La Neue Zürcher Zeitung espère que les justes réclamations de la Suisse trouveront un appui dans les maisons de confections de Paris et sur le marché des soies brutes de Lyon.

Le charbon et le fer

Les mineurs de la Ruhr réclament une augmentation de salaire de 8 marks par jour. On peut calculer la hausse qui s'ensuivra pour le charbon et le fer.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Collision de trains

À Vienne, dimanche soir, un train est entré en collision avec un autre train ; une personne fut tuée, 9 furent grièvement blessés, et 49, légèrement.

Déraillement

Une dépêche de Paris dit qu'un train venant de Marseille a déraillé hier lundi. L'endroit n'est pas mentionné. La machine, le tender et deux wagons ont été renversés. Le mécanicien a été tué. Le chauffeur et un élève de l'École centrale, qui étaient sur la machine, ont été grièvement blessés. Cinq voyageurs, blessés assez grièvement, ont été transportés à l'hôpital ; cinq autres ont été légèrement blessés.

L'arbitre d'un match tué

À Vin Reggio, en Toscane, un match de football a donné lieu dimanche à un grave incident. Les équipes de Vin Reggio et de Lucques qui, depuis quelque temps, étaient adversaires, se disputaient le match. Le jeu était très animé. Les partisans respectifs des deux équipes en présence se menaçaient. A la fin du match ils s'attaquèrent. La force publique dut intervenir. Un carabinieri fut blessé à coups de pierre ; en répondant à coups de revolver, il tua l'arbitre du match.

SUISSE

Tués par une motocyclette

A Bâle, un motocycliste militaire a renversé M. Frank Rosenmatt. Blessé très grièvement, celui-ci est mort peu après. La justice militaire a ordonné une instruction.

Triste retour de fête

Un citoyen bâlois, qui revenait à bicyclette d'une fête de fête, a été renversé par une automobile et a dû être transporté à l'hôpital de Liestal, le crâne fracturé.

Ecrasé sous un rouleau

A Uerikon (Zürich), un paysan, Rudolf Ryffel, âgé de 34 ans, a été trouvé mort sur son champ, sous un rouleau pesant 500 kg. On suppose que le rouleau aura rencontré un obstacle dont le choc aura fait tomber le malheureux du siège de la machine et qu'il aurait été pris sous le rouleau et écrasé.

Tués par un coup de pied de cheval

A Paldoux, M. Edouard Chevalley, agriculteur, avait les pieds de son cheval lorsque, à la suite d'une ruede, il fut jeté à terre, se brisa la nuque et fut tué net.

Tombé d'une balancoire

On a amené dimanche soir à l'hôpital de Yverdon un jeune homme de Bonvillars qui, au cours d'une fête foraine tenue dans cette localité, est tombé d'une balancoire et s'est brisé l'épine dorsale. L'état du malheureux est désespéré.

Echos de partout

LA PSYCHOLOGIE DU PIÉTON

Quand le piéton est pressé, il exige que tous les autres piétons le soient autant que lui, et il bouscule tous ceux qui se promènent paisiblement avec leur famille.

Par contre, quand le piéton se promène, il n'admet pas qu'un autre piéton puisse être plus pressé que lui. Il hésite alors jamais à obstruer toute la largeur du trottoir avec sa femme qu'il tient par le bras et son petit dernier qu'il tient par la main, cependant que, sur la même ligne, sa fille aînée saute à la corde et que son chien tire sur sa laisse pour se rapprocher des devantures.

Quand le piéton est sur un trottoir, il sent qu'il est sur son domaine ; il considère alors avec une colère les très rares voitures qui se permettent de traverser ce trottoir pour pénétier dans une porte cochère.

Mais, quand le piéton, à son tour, descend sur la chaussée, il ne considère pas un instant que les voitures y sont chez elles. Il faut parfois les appeler réitérés des trompes, les claquer de fouet ou les cris des conducteurs pour le tirer de sa rêverie. Il reprend alors brusquement conscience de la réalité et, sans hésiter, il s'écrie : « Chameau ! »

Quand, pour éviter d'écraser un piéton, un chauffeur a fait une immense embardée, le piéton ne songe pas un instant à remercier le chauffeur qui vient de lui sauver la vie. Il se contente de le regarder en se tordant le rire. Ne lui explique pas que ce brutal coup de frein a usé quatre pneumatiques plus que cinquante kilomètres de route, vous n'aboutirez qu'à suggérer au piéton un immense orgueil.

Ce n'est pas que le piéton soit ingrat ni méchant. Simplement, il est piéton.

Mais le piéton vient, à son tour, de monter dans un véhicule, automobile ou voiture attelée. Du coup, le voici pris contre les autres piétons, ses frères de tout à l'heure, d'un mépris supérieur et il ne comprend pas pourquoi tous les piétons ne se rangent pas pour lui faire place en devinant la direction qu'il va suivre.

MOT DE LA FIN

La femme d'un socialiste à son mari, qui s'apprêtait à aller prendre part au collège de samedi :

— Comme tu es mauvaise mine ! Tu es jaune...
— Etre « jaune » le 1er mai... Quelle guigne !

FRIBOURG

Grand Conseil

La session ordinaire de printemps du Grand Conseil s'est ouverte ce matin, mardi, à 9 heures un quart. M. Eugène Grand occupe le fauteuil présidentiel. Soixante-dix députés sont présents ; un certain nombre se font excuser pour la séance du jour ; d'autres pour la semaine ; d'autres encore pour la durée de la session, pour cause de maladie. Ces derniers sont MM. Benninger, Louis Blanc, Chavallaz, Margueron et Schwarz.

Tous les membres du gouvernement sont à leur banc.

M. le Président rappelle le souvenir de M. Joseph Jungo, député de Guin, décédé en mars dernier. Il dit les mérites qu'il s'est acquis dans l'administration de sa commune et de sa paroisse, ainsi que dans les conseils agricoles.

Le Grand Conseil se lève pour honorer la mémoire du défunt.

M. Joseph Pasquier déclarant ne pouvoir accepter sa nomination de membre de la commission d'économie publique, l'élection de son remplaçant est ajournée aux tralanda de la session.

M. le chancelier d'Etat donne lecture de divers messages non transmis aux députés.

Le message concernant la votation du 18 avril sur la révision de la constitution est renvoyé à la commission spéciale qui s'est occupée de cette révision.

Sont désignés, pour faire partie de la commission chargée de vérifier le résultat de l'élection de deux députés dans le cercle de la Gruyère : MM. André Berset, Curtz, Dupratz, Glasson, Perler, Perrin, Aloys Vonderweid.

M. Aloys von der Weid rapporte bientôt au nom de cette commission.

L'élection de MM. Guillet, colonel, à Bulle, et Borcard, syndic, à Grandvillard, est validée sans opposition, et M. Borcard, présent, est assermenté.

Les comptes de l'Université, du collège Saint-Michel et de l'École normale d'Hauterive sont adoptés sans observation. (Rapporteur : M. Alphonse Gobet.)

On passe à l'élection d'un membre de la commission d'économie publique, en remplacement de M. Joseph Pasquier, qui n'a pas accepté son élection.

Le premier tour de scrutin ne donnant pas de résultat, M. Pythou, conseiller d'Etat, propose de renvoyer de l'élection au lendemain, ce tralandum n'étant pas à l'ordre du jour.

Le Grand Conseil se rallie à cette manière de voir.

Curieux phénomène

On a pu constater, hier, à Fribourg, que les flaques d'eau de pluie étaient bordées d'une poussière de couleur jaune-soufre. Faut-il attribuer ce phénomène à une pluie de poussières volcaniques ou cosmiques ; ou ne serait-ce pas plutôt une pluie de pollen si abondant en ce moment dans la campagne ?

Nos musées et la Préfecture

La commission cantonale d'édifices publics, la Société Amis des Beaux-Arts, les musées sont depuis longtemps près du Conseil d'Etat pour mettre à l'étude la question des collections de la commune de Fribourg, de répartir plus d'une reprise, des objets menés vus au Grand Conseil.

L'extension des services cantonaux a provoqué, dans les dernières années, quelques mesures pour l'Etat le temps, être modifiée de façon qu'elle ne vienne pas en conflit avec les services publics. La disposition doit cependant être faite de façon qu'elle ne vienne pas en conflit avec les services publics.

Le Conseil d'Etat exprime dans un message (le Conseil) et dont voici l'essentiel : C'est autour de la collection d'histoire, d'art militaire (tapis, sculpture), de numismatique, burgoises et venirs historiques fribourgeois d'art rustique et de tralandum qui appartiennent au vieux ver leur place.

Nos collections artistiques actuellement déposées dans les bâtiments du rez-de-chaussée de l'Hotel de la Préfecture. Les cabinets des collections ont été transportés dans la Faculté des sciences. Ils sont dans les galeries tralandum et l'ébrouit dans pent au lycée.

L'Hotel de la Préfecture convient on ne peut mieux : sa magnifique monument digne d'être de notre histoire fribourgeoise produits par nos artistes. La réalisation de ce projet a été considérée comme par le contrat passé en Saules et l'Etat. Enfin, deux étages de collections pour installer royaume lié à l'Etat volé un premier crédit l'aménagement des collections.

La maison qui abrite reux et le logement de en 1583, par la capitale bannière et capitale au en 1596.

Cette construction a temps, de nombreuses res et extérieures, dont corriger et qui, en somme semble artistique de l'Hotel de la Préfecture existantes ou à construire les collections d'art (sauf les gros engins arts (peinture, sculpt Marcello, la numismatique, burgoises et romantiques fribourgeoises, enfin, les collections d'objets populaires.

Les collections ethnographiques dans les salles naturelles, à Pérolles ; seraient ultérieurement dans le boulevard de la République.

La répartition des collections pourrait être conçue de la manière suivante : La bâtiment actuel d'une partie des collections religieuses, les arts et le mobilier.

Les salles Marcello, seraient installées dans construire ou à trans d'utiliser, pour cette actuel des Entrepreneurs geois, voisin de la l'historiques fribourgeoises seraient l'endroit où l'on construirait le musée.

Les travaux de construction seront achevés vers le commencement de l'année prochaine. Les collections de la commune de Fribourg, de répartir plus d'une reprise, des objets menés vus au Grand Conseil.

L'extension des services cantonaux a provoqué, dans les dernières années, quelques mesures pour l'Etat le temps, être modifiée de façon qu'elle ne vienne pas en conflit avec les services publics. La disposition doit cependant être faite de façon qu'elle ne vienne pas en conflit avec les services publics.

Le Conseil d'

Dernière Heure

La grève en France

Paris, 4 mai.

(Havas.) — En ce qui concerne les cheminots, le mouvement, loin de s'accroître, diminue au contraire sensiblement. Les abandons de travail sont purement locaux. D'ailleurs, même sur les réseaux les plus atteints, les services, grâce surtout à l'aide toujours vigoureuse des volontaires, sont assurés de façon satisfaisante.

Un fait significatif, c'est que, pour la première fois, apparaît dans une grève l'organisation d'un mouvement antigénéraliste puissant et parfois violent. C'est ainsi que l'Union des combattants des chemins de fer de l'Est, l'Association des cheministes professionnels de France refusent de s'associer à une grève qui ne vise aucun but corporatif. La lutte n'est pas seulement entre les compagnies, l'Etat et le prolétariat, elle divise même le monde du travail.

Le gouvernement, de son côté, continue sa politique de résistance à la désorganisation économique, en procédant à l'arrestation des mineurs. Jusqu'à présent, on signale six arrestations, dont une à Paris et cinq en province. Les personnes arrêtées seront toutes poursuivies pour complot contre la sûreté de l'Etat.

Chez les mineurs, on constate toujours le même flottement. Dans la Loire, l'ordre de grève est donné pour aujourd'hui. Ce n'est que dans le Midi que l'ordre de la C. G. T. a été suivi.

Il semble que les inscrits maritimes et les dockers, dans les grands ports de France, ont répondu un peu plus au désir de la C. G. T., mais il est impossible de se faire encore, sur ce point, une idée bien nette de la situation. La confusion règne. Certaines sections ont abandonné le travail, d'autres n'ont pas pris de dispositions et hésitent encore, d'autres enfin ont désobéi à l'ordre de la C. G. T.

Selon les renseignements recueillis par le Journal, la C. G. T. serait fermement résolue à ne pas élargir le mouvement déclenché. Cheminots, dockers, mineurs, inscrits maritimes, resteraient seuls atteints par l'ordre de grève.

De son côté, l'Union des syndicats de la Seine a décidé officiellement, hier encore, de garder sa position d'expectative du début.

M. Millerand partira pour Londres

Paris, 4 mai.

(Havas.) — Selon Parlinax, dans l'Echo de Paris, M. Millerand a pris le parti de se rendre à Londres, la semaine prochaine, pour se mettre d'accord avec M. Lloyd George sur le programme des conférences de Spa.

L'Italie et la Yougo-Slavie

Milan, 4 mai.

On mande de Rome au Corriere della Sera : Au sujet de l'entrevue italo-yougo-slave, on dit que cette entrevue aura lieu dans une localité de l'Italie du nord et pourra amener la solution désirée avant le départ de M. Nitti pour Spa, le 25 mai. M. Trumbitch se trouve à Trieste, attendant de pouvoir se rendre lui-même à Belgrade pour s'entendre avec le gouvernement yougo-slave.

L'ambassade de France à Berlin

Paris, 4 mai.

(Havas.) — Marcel Hutin écrit dans l'Echo de Paris : Le gouvernement français a désigné M. Marius Herbet pour aller occuper le poste d'ambassadeur à Berlin, le jour où les Allemands auront décidé de substituer un ambassadeur au chargé d'affaires qui les représente actuellement dans la capitale allemande.

Irlande et Angleterre

Amsterdam, 4 mai.

L'Algemeen Handelsblad mande que les membres irlandais du Parlement se sont prononcés, dans un manifeste, contre la loi de Home Rule présentée par le gouvernement. Ils annoncent qu'ils ne participeront plus aux débats.

Changements à la Bourse de Genève

Les 4 mai

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart. Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	31 90	31 99
Londres (livre st.)	21 53	21 53
Allemagne (marc)	9 57	10 17
Italie (lire)	85 95	86 25
Autriche (couronne)	2 58	2 92
Prague (couronne)	8 70	9 10
New-York (dollar)	5 52	5 78
Bruxelles	90	97
Budapest (peseta)	85 35	86 35
Amsterdam (florin)	104 90	105 30
Trieste (rouble)	6	7

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des Tablettes — Valériane-Houblon — ZYMA — Entièrement inoffensives. Produit naturel. Recommandé par les médecins. Boîte de 100 tablettes, 4 fr. 50. Se trouve dans toutes les pharmacies. Fumez les cigares FROSSARD

rendant hommage notamment à l'initiative de la Société ornithologique. Un échange de vues animé, auquel, malgré le Dèzaley, les profanes eux-mêmes ont prêté la plus patiente attention, a succédé aux discours. Il s'agissait de s'entendre sur les races de poules les plus avantageuses. La Rhode-Island, inscrite officiellement, l'an dernier, malgré son origine anglo-saxonne, du titre de « poule fribourgeoise », a-t-elle mérité cet honneur ? Les uns l'affirment, d'autres le contestent. Ont pris la parole sur cette question, M. Savoy, président du gouvernement ; M. Maurice Weck, directeur de l'arsenal ; MM. Félix Spielmann, Vincent Kessler, Léon Staroz et Ernest Gendre.

Nous avons mieux compris, à l'issue de cette controverse, comment on put se passionner autrefois pour des combats de coqs. La discussion continua, assurément, autour des cages de galinées. Elle sera profitable, nous aimons à le croire, à nos basses-cours et à nos estomacs.

Pour le Vorarlberg

La Nuthonia (collège Saint-Michel), 10 fr. — Football-Club, Fribourg, 5 fr. — Visitation Sainte-Marie, Fribourg, 20 fr. — Deutscher Kath. Arbeiterverein, Fribourg, 20 fr. — Ecole supérieure de commerce pour jeunes filles à Fribourg, 80 fr. — M. le Curé de Matran, au nom de 4 donateurs, 40 fr. — Dr Jos. Brunner, Lucerne, 10 fr. — J. Wigger, gendarme, Cusset, 3 fr. — Grande Teinturerie de Morat, S. A., 20 fr. — E. Glasson, et C^e, Bulle, 10 fr. — Maison Knopf (M. Eug. Herz), 10 fr. — Fromage de Gruyère, S. A., 25 fr. — Anonyme, Marly, 100 fr. — Académie Sainte-Croix, Fribourg, 20 fr. — Anonyme (par M. Planchelet), 1 fr. — Fédération ouvrière fribourgeoise, 10 fr. — Quelques donateurs de Massonnens, 10 fr. — M. Hermann Liecht, Morat, 20 fr. — Käsergesellschaft, Guitin, 30 fr. — Musique de Landwehr, Fribourg, 20 fr. — Gemischer Chor und Männerchor, 20 fr. — M. Jung, huisier, Lanthen, 10 fr. — Anonyme, 10 fr. — M^{me} Th. von der Weid, Hattenberg, 20 fr. — Cercle catholique, Fribourg, 20 fr. — Mgr Essava, 20 fr. — Ch. M. et M^{lle} Villars-sous-Mont, 5 fr. (Les dons en argent doivent être versés au compte de chèques n^o 194, Fribourg.)

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale au local. Prière d'apporter à l'avance, sans autre avis, le recueil « Loebhornum II » devenu obligatoire. « Cecilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, à 8 h. 1/2, répétition pour soprano et alto ; vendredi, à la même heure, répétition générale. Football Club, Fribourg. — Jeudi soir, à 8 h. 1/2, au local, Hôtel de l'Autriche, assemblée générale. Tous les membres actifs, honoraires et

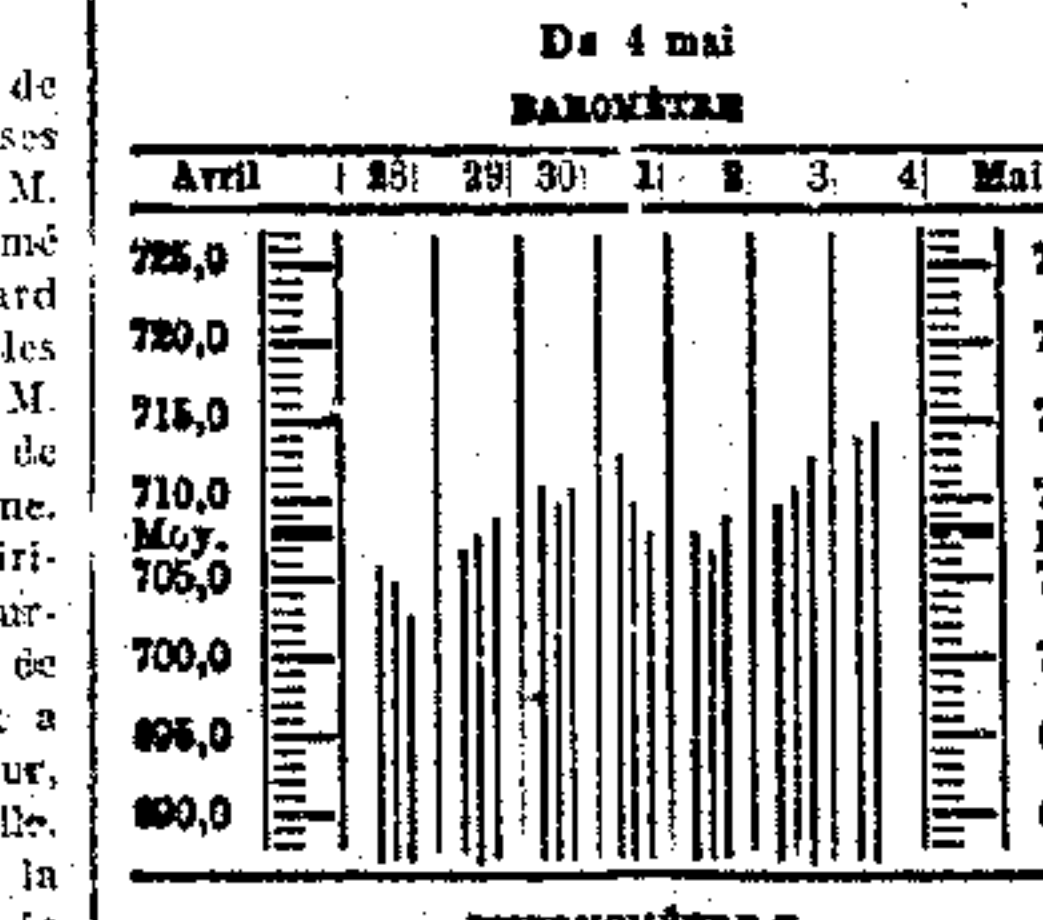
Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances
23 avril. — Cotting, Théophile, fils d'Oscar, maçon, et de Pauline, née Savary, de Tinterin, Neuveville, 90.
25 avril. — Gugler, Pierre, fils de Jean, agriculteur, de et à Saint-Sylvestre, et de Mélanie, née Bariswyl.
Progin, Henri, fils d'Arsène, boucher, de Mistry, et d'Emma, née Bariswyl, rue du Tir, 9.
Décès
19 avril. — Bérard, née Perroud, Marie, épouse de François, d'Auduy, innégère à Orsornens, 53 ans.
22 avril. — Poffet, née Auderset, Barbe, épouse de Pierre, de Tavel, 63 ans, rue Grimoux, 13.
24 avril. — Morel, Pierre, époux d'Ursule, née Pasquier, de Vuadens, agriculteur, aux Colombettes, 46 ans.
25 avril. — Wicky, Marie, née Diesbach, épouse de Henri, d'Escholzmatt (Lucerne), 32 ans, rue des Arsenaux, 19.
Morel, Yvonne, fille de Julien, et de Léonie, née Nicolet, de Fribourg et Lentigny, domiciliée à Avry-sur-Matran, 2 mois.

Calendrier

Mercredi 5 mai
Saint PIER V, pape et confesseur
Saint Pie V, de l'Ordre de saint Dominique attribua à Marie les victoires qu'il remporta sur les Turcs, surtout à Lépante. En reconnaissance, il fit ajouter aux Litanies de la Sainte Vierge l'invocation : « Secours des chrétiens. »

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



TEMPS PROBABLE

Zurich, 4 mai, midi.
Ciel nuageux ; pluie.

par leur situation et leur distribution intérieure, à recevoir des services publics. Le rez-de-chaussée du bâtiment principal contiendra les bureaux de la préfecture. L'un des deux étages supérieurs serait affecté au logement du Préfet et de sa famille ; l'autre étage, mis en communication avec l'annexe par des locaux ou une galerie, servirait au musée et à la bibliothèque des arts et métiers.

Musée industriel et musée pédagogique sont actuellement installés au 2^o étage du bâtiment principal des Postes. L'Etat devra évacuer ces locaux lorsque l'Administration des postes le demandera. A ce moment-là, il faudra profiter de l'occasion pour séparer ces deux institutions, transférer le musée pédagogique à la Bibliothèque cantonale, pour l'usage des professeurs et des étudiants, et installer le musée industriel ou plutôt le musée et la bibliothèque des arts et métiers dans des locaux aisément accessibles aux artisans et apprentis. L'immeuble de l'hoirie Louis Weck se prêtait à cette installation.

Le prix de 150,000 fr., sans le mobilier, fait à l'Etat par les vendeurs, paraît être avantageux.

Le transfert d'une partie des collections à la préfecture permettrait l'évacuation de l'une ou l'autre salle du bâtiment du Lycée, évacuation réclamée depuis longtemps par la Faculté de droit et le Collège Saint-Michel.

Le transfert des musées pédagogique et industriel dans des bâtiments appartenant à l'Etat procurerait l'économie appréciable de la valeur du loyer payé à la Confédération.

Comme conclusion, le gouvernement prie le Grand Conseil de ratifier l'achat de la maison de l'hoirie Louis Weck, à la Grand-rue, pour y installer les bureaux de la préfecture, le logement du Préfet et le musée des arts et métiers. L'achat du bâtiment de la Grand-rue coûte 150,000 fr. ; les premiers travaux de transformation de l'immeuble, pour l'installation de la préfecture, sont évalués 50,000 fr. ; enfin, la restauration des façades et la transformation des locaux du nouveau musée cantonal à l'ancienne préfecture de la rue de Morat sont évalués à 40,000 fr. ; soit, au total, 240,000 fr.

Les Fribourgeois à Bâle

On nous écrit : On a vu, par l'intéressant tableau que la Liberté a donné de la participation fribourgeoise à la foire suisse d'échantillons, que nos industriels, en dépit des circonstances défavorables, ont figuré en nombre réjouissant dans cette manifestation économique. Il convient de signaler encore à l'attention de nos compatriotes la féconde activité des Fribourgeois établis hors de leur canton. C'est ainsi que MM. Castella, fils de M. Emile Castella, confiseur à Bulle, ont installé à Genève une industrie chimique en pleine prospérité, qui s'est spécialisée dans les articles fins de la parfumerie. Si les affaires qu'ont faites ces messieurs à Bâle n'ont pu être considérables, du fait de la crise de l'exportation, nous savons que MM. Castella y ont néanmoins fortement augmenté leur clientèle suisse, celle-ci commençant à se rendre compte que les produits du pays peuvent rivaliser avantageusement avec ceux de l'étranger.

Etudiants hollandais

La Hollandia, société des étudiants hollandais à l'Université, a reconstitué son comité comme suit : Président : M. Hugo Heyman, can. graem., de Schaafwyk ; secrétaire : M. Coen, Janssen, de Valkenburg (Luz.); trésorier : M. Fecky Beyor, de Beuningen ; délégués à l'Academia : M. l'abbé Hubert Theunissen d'Oud-Vroenhoven, et M. Joh. Sanders, de Dittam.

L'exposition d'aviculture

Le succès de l'exposition avicole et cynicole qui a fermé ses portes hier soir est dû à l'activité de son comité, qui a su gagner à sa cause de précieux concours. On aura une idée de l'efficacité de cette collaboration, en parcourant la liste des orateurs qui se sont fait entendre à l'excellent banquet servi dimanche à ses hôtes, par le tenancier du Schild, M. Charles Cxment.

C'est M. Léon Galley, aviculteur expert, président d'honneur de la Société ornithologique, qui a ouvert les feux oratoires. Il a rappelé les origines de cette société, qui pourra célébrer, l'an prochain, son quarantième anniversaire et il a exprimé le vœu ardent que, pour ce jubilé, l'union se fasse complète parmi les amis des poules et des lapins. M. Savoy, président du Conseil d'Etat, s'est joint à ce souhait, auquel il a ajouté des félicitations à l'adresse des organisateurs de l'exposition. Il a invité les aviculteurs à se grouper davantage et à concentrer leurs efforts en vue d'une meilleure sélection encore dans l'élevage.

M. Félix Spielmann, commissaire général de l'exposition, a été l'interprète heureux de ses collègues du comité auprès de leurs hôtes. M. Romain Weck, syndic de Fribourg, a exprimé la sympathie de l'autorité communale à l'égard d'une société qui a pour but d'améliorer les conditions économiques de la population. M. Vonterweid, directeur militaire, s'est félicité de l'heureuse utilisation des locaux de la caserne. M. Maurice Berset, procureur général, a spirituellement commenté quelques aventures survenues dans le monde avicole sous le régime de l'économie de guerre. M. le préfet Mauroux a donné la réplique avec non moins d'honneur, en relevant les mérites des éleveurs de volaille. M. Poffet, préfet de la Singine, a remercié la Société ornithologique, qui n'a pas attendu le train Fribourg-Tavel pour nouer des relations avec la campagne singinoise. M. le conseiller communal Brulhart a parlé au nom des banquiers, qui doivent avoir une part congrue aux faveurs de l'autorité ; le conseil communal n'oubliera pas cette règle d'équité. M. Jungo, président de la Société de développement, a formulé sur ce sujet d'intéressantes considérations.

Nos musées et la Préfecture de Fribourg

La commission cantonale des monuments et édifices publics, la Société fribourgeoise des Amis des Beaux-Arts, les commissions de nos musées sont depuis longtemps en instance auprès du Conseil d'Etat pour obtenir que l'on mette à l'étude la question de l'installation des musées dans un seul groupe de bâtiments. A plus d'une reprise, des députés ont exprimé le même vœu au Grand Conseil.

L'extension des services de l'Administration cantonale a provoqué, dans les vingt ou trente dernières années, quelques solutions provisoires, onéreuses pour l'Etat et qui doivent, avec le temps, être modifiées. Le gouvernement pense qu'il est naturel et même nécessaire, pour faciliter un développement normal de la ville de Fribourg, de répartir un peu partout, sur le territoire de la commune, les bâtiments et les services publics. La dispersion des édifices administratifs doit cependant être conçue de telle façon qu'elle ne vienne pas compliquer des relations entre des services de même nature.

Le Conseil d'Etat exprime à ce sujet son opinion dans un message qu'il adresse au Grand Conseil et dont voici l'essentiel :

C'est autour de la collégiale Saint-Nicolas, de l'Hôtel cantonal et du Tilleul que nos musées d'histoire, d'art militaire, des beaux-arts (peinture, sculpture), de numismatique, d'antiquités lacustres, burgondes et romaines, que les souvenirs historiques fribourgeois, les collections d'art rustique et de traditions populaires, qui appartiennent au vieux Fribourg, doivent trouver leur place.

Nos collections artistiques et historiques sont actuellement déposées dans des salles trop restreintes du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage du Lycée. Les cabinets des sciences naturelles ont été transportés dans les salles locales de la Faculté des sciences. Ils y sont à leur place, tandis que les galeries d'art et d'histoire se trouvent à l'étroit dans les salles qu'elles occupent au Lycée.

L'Hôtel de la Préfecture, à la rue de Morat, convient on ne peut mieux pour servir de musée : sa magnifique architecture en fait un monument digne d'abriter les glorieux souvenirs de notre histoire fribourgeoise et les œuvres produites par nos artistes.

La réalisation de ce projet peut être d'ailleurs considérée comme « mise en chantier » par le contrat passé entre M^{me} la comtesse de Saubures et l'Etat. En vertu de cette convention, deux étages du château préfectoral ont été concédés pour installer le riche mobilier généralement ligué à l'Etat, et le Grand Conseil a voté un premier crédit de 40,000 fr. pour l'aménagement des locaux affectés à cette destination.

La maison qui abrite, depuis 1830, les bureaux et le logement du Préfet a été construite en 1583, par la capitaine Jean Rätz, ancien banneret et capitaine au service de France, mort en 1596.

Cette construction a subi, dans la suite des temps, de nombreuses transformations intérieures et extérieures, dont la plupart sont faciles à corriger et qui, en somme, n'ont pas nui à l'ensemble artistique de l'œuvre.

L'Hôtel de la préfecture, avec ses annexes existantes ou à construire, abriterait l'administration des musées, les collections militaires (sauf les gros engins de guerre), les beaux-arts (peinture, sculpture, divers), les salles Marcello, la numismatique, les antiquités lacustres, burgondes et romaines, les souvenirs historiques fribourgeois, le mobilier de Saubures, enfin, les collections d'art rustique et de traditions populaires.

Les collections ethnographiques seraient installées dans les salles du Musée des sciences naturelles, à Pérolles ; les gros engins de guerre seraient ultérieurement rassemblés et placés dans le houlévart du quartier d'Al.

La répartition des groupes des collections pourrait être conçue de la façon suivante : Le bâtiment actuel de la préfecture recevrait une partie des collections militaires, celles de l'art religieux, les antiquités, la numismatique et le mobilier.

Les salles Marcello, la peinture, la sculpture, seraient installées dans un pavillon annexe à construire ou à transformer, s'il est possible d'utiliser, pour cette destination, l'entrepôt actuel des Entreprises électriques fribourgeoises, voisin de la Préfecture. Les souvenirs historiques fribourgeois, l'art rustique, trouveraient leur place dans un pavillon situé sur l'une des terrasses du jardin.

Quelques objets d'art lacustre, ou burgonde, ou romaine, seraient disposés dans des galeries ou pavillons ouverts, lesquels relieraient les bâtiments principaux du musée.

Les travaux de restauration, de transformation, de construction nouvelle et d'installation seront déclinés sur un laps de temps relativement long. Ces étapes pourraient être les suivantes : Occupation de l'Hôtel de la préfecture, installation des collections de Saubures, aménagement du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage du bâtiment ; construction des galeries et pavillons, aménagement des jardins ; construction de la maison des Beaux-Arts, transfert de nouvelles collections ; construction de la maison fribourgeoise, installation de l'ensemble des collections.

L'exécution des premiers travaux entraîne le déplacement des bureaux de la préfecture et du logement du Préfet.

Il s'agit de transférer les services de la préfecture ailleurs. Après avoir visité plusieurs bâtiments, on a pensé qu'il y avait lieu d'acquiescer les immeubles de l'hoirie Louis Weck, à la Grand-rue, et le gouvernement a demandé l'autorisation de procéder à cet achat.

Ces immeubles, composés d'un bâtiment principal sur la Grand-rue, d'une cour et d'une annexe, sont en bon état : ils sont d'une architecture simple et de bon goût et se prêtent, de

artout

OLOGIE DU PIÉTON

Il exige que tous ont que lui, et il amènent possible- a se promène, si a puisse être plus jamais à observer avec sa femme bellet dernier qu'il que, sur la même corde et que son e rapprocher des

à trottoir, il sent il considère alors s'voitures, qui so ottoir pour péné- on tour, descend pas un instant elles, il faut par-mpes, les cliques-conducteurs. Il reprend alors a réalité et, sans

un piéton, un embarquée, le pi-mercier le chauff-rie. Il se contente e brutal corps de nous n'abourez immense orgueil, soit ingrat ni mé-.

our, de monter ou voiture attée, les autres piétons, d'un mépris supé-pourquoi tous les lui faire place en suivre.

MOT DE LA FIN

son mari, qui est au collège de

me mine! Tu es

... Quelle guigne!

JURG

onseil

ntemps du Grand, mardi, à 9 heu-nd occupe le com-épôtés sont pré-ont excuser pour our la semaine ; e de la session, rnières sont MM. aillaz, Margueron

erement sont à

sonnier de M., décedé en mars s'est acquis dans ne et de sa pa-els agricoles.

ir honorer la mé-

ant ne pouvoir

nce de la com-

élection de son

clauda de la ses-

lecture de di-

a députés.

ation du 18 avril

on est renvoyé à

occupé de cette

de la commis-

stat de l'élection

de la Gravye ;

upraz, Glasson,

id.

pointe bientôt au

colons, à Bulle,

dard, est validée

d, présent, est

du collège Saint-

Hauterive sont

apporteur : M.

mbre de la com-

remplacement

pas accepté son

ne donnant pas

er d'Etat, pro-

demain, ce

du jour.

ette manière de

éne

ribourg, que les

borées d'une

e. Faut-il attri-

de possesseurs

e serait-ce pas

ondant en ce

Laurence Albani

par PAUL BOURGET

de l'Académie française

Les dos des livres soigneusement rangés achevaient de donner comme un charme de cellule studieuse à cette espèce de musée, qu'amplifiait une table de Bénédictines représentant lady Agnès, un vitrail à la main de ce portrait, un des rares qu'il eût peints de maître prêtre, accoutumés encore l'expression gravement fervente de cette physionomie. Les yeux clairs se moyaient de rêve, le menton un peu fact affirmait la volonté, et la bouche, aux coins tombants, presque amers, dénotait la mélancolie. Oui, c'était bien la dame de cette robe, aménagée pour qu'il n'y arrivât que des impressions rares et choisies, une vie familière comme la musique du jour, qu'annonçaient les petits rideaux de soie vert pâle, tendus aux carreaux d'en bas des fenêtres. Avec quelle grâce elle accueillait l'humble visiteur! Celle-ci en avait des larmes au bord des paupières, quand elle se reportait, en souvenir, — c'était le cas, une fois de plus, ce matin-là, — à cette première visite, aussitôt suivie de tant d'autres.

dentelle, et dans ce visage émacié, les larges prunelles fiévreuses des yeux trop grands. Peu à peu, Laurence avait trouvé le moyen de venir aux nouvelles chaque jour, tantôt quand elle allait à la gare pour des colis de fleurs, l'après-midi, tantôt à la femme, le travail du jardin achevé. Le dimanche, son père et son frère jumeaux aux boîtes, en bras de chemise, sur la route qui mène à l'Événage de Costebelle. Sa mère et sa sœur recevaient quelques voisines. Elles s'échappaient, elle, pour passer de longues heures auprès de la nourrice. La petite boîte, fausement ancienne, que Laurence portait chez l'antiquaire d'Hyères aurait suffi à lui commander ces visites. Lady Agnès était la veuve d'un cadet de grande famille, employé dans le Civil Service, et qui avait occupé des postes dans l'Amérique du Sud et en Extrême-Orient. La femme du diplomate avait trompé les longues soirées de ces exils en s'adonnant à toutes sortes d'occupations. C'est ainsi qu'en Chine, elle avait appris l'art de la laque. Revenue en Europe, elle y avait joint un talent plus simple : celui d'être venue imaginée par Scriban, le rival de Martin. Laurence la trouvait assise au chevet du lit de sa fille, et qui procédait à l'une des opérations de ce délicat travail, aujourd'hui posant sur l'objet à décorer — un coffret, d'ordinaire — une solution de sel et de vinaigre, pour le préserver de la pourriture des vers, demain un apprêt de blanc de Meudon pulvérisé au tressis fin; une autre fois, elle découpait, dans de vieilles gravures, les figures destinées à être collées sur de bois, puis vernies et lustrées avec un léger tampon de mousseline jusqu'à obtenir le brillant de l'émail. Voyant la souple Provençale s'intéresser à cette

minutieuse mais facile besogne, lady Agnès lui avait offert de lui en apprendre les secrets. Intimes et jolies visions d'un premier contact avec une existence plus fine, plus conforme aux secrets instincts que portait en elle, à son insu, l'héritière des humbles jardiennes de l'Amérique. Mais n'était-elle pas aussi l'arrière-petite-fille des demi-nobles de l'autre siècle? Et voici qu'à ces évocations de grâce et de charme, de sinistres souvenirs se mêlaient l'auspice; — celui de lady Agnès sanglotant au chevet du lit agonie de son père, — celui, surtout, de cette morte, et de son visage si blanc, si mince, la bouche immobile et décolorée, les narines pinçées, les paupières fermées, — celui, enfin, de lady Agnès, sous les eucalyptus de la gare, montant dans le train dont un wagon emportait vers l'Angleterre le cercueil de son enfant. Laurence avait bien cru que cette catastrophe marquait la fin de ses relations avec la grande dame étrangère, à qui *Miralo Lodge* représentait des émotions trop douloureuses. Elle se rappelait avoir passé maintes fois, durant les mois qui avaient suivi, devant le portail. Elle éplorée, avec un battement de cœur, l'apparition du fatal écueil; *Villa à vendre*, sur un des piliers... Et un jour, — quel saisissement! — c'était en juin, comme elles étaient précipitées, elle et sa sœur, à choisir des corsets dans le petit verger attenant à la maison. Marie-Louise lui avait soudain crié, d'un haut de son échelle: « Tâche la dame anglaise dans l'allée! » La silhouette de lady Agnès s'approchait, en effet, entre les rosiers, une lady Agnès vêtue de noir, toute blanche de cheveux, maintenant. Le chagrin avait terni ses joues, attendri ses tempes, meurtri ses paupières.

« Elle n'a plus quinze ans de plus », avait dit encore Marie-Louise. Mais quelle grâce toujours dans ses gestes et dans son regard! Puis, les événements s'étaient succédés, si rapides. Car il est d'abord, la convocation de Laurence avec la revenante, devant qui elle s'était mise — elle en avait en horreur et remords sur le moment — à sangloter d'émotion, elle d'ordinaire si maîtresse d'elle-même, si réfléchi. Elle entendait la mère de la morte lui murmurer en l'embrassant: — « Vois-tu l'ainée dans bien? » C'était été, le lendemain, à sa rentrée du travail, l'accueil singulier de ses parents. Son père se tenait assis, sur le banc de pierre, au seuil de la maison, les yeux graves, et, quand il avait posé à sa fille, la voix presque inaudible. Elle connaissait trop bien ce trait de cette nature, cette gêne par excès de sensibilité, quand cet homme, rude de manières et de mœurs, mais délicat de cœur, avait à toucher quelque sujet qui l'intéressait profondément! Les prunelles de Marie Albani brillaient, au contraire. Elle frémissait tout entière du besoin de prononcer les mots devant lesquels reculait son mari: — « Nous ne sommes pas très heurtés, cette année », avait-il fini par dire, comme hésitant, avec cette baisse des voix, il va falloir que je vende le mien sans gagner un centime à l'hecto, pour débarrasser les tonneaux avant la prochaine vendange... — « Sers-tu donc la chose comme elle est, mon homme », avait interrompu la mère. Refusé-ai-je, Laurence, d'aller chez quelqu'un où tu trouverais deux cents francs par mois, logée, nourrie, blanchie, habillée?... »

« Pas en condition, bien sûr », avait répliqué gentiment le père. « Une Alkani, ça, jamais!... Comme une demoiselle de compagnie qui mangerait à table avec sa patronne. » — « Enfin », avait concédé la mère, avide d'aboutir, cette dame anglaise se vendrait avec elle pour voyager. Depuis qu'elle a perdu sa fille, elle ne se connaît plus. Tu la lui rappelles. Elle est veuve, elle n'a plus d'enfants... » Et, dans les prunelles trop noires de la Méridionale, devenant dures, un éclair avait passé qui signifiait: « Si tu en héritais, pourrais-tu? » (A suivre.)

Publications nouvelles

Le petit poisson d'or et autres contes, adaptés et recueillis par Serge Persky. Un volume in-16 illustré. Relié 4 fr. 50, broché 3 fr. Librairie Payot et Co, Lausanne. Un auteur très aimé du public et entraîné à des tâches plus austères, M. Serge Persky, vient de recueillir et d'adapter quelques-unes de ces vieilles légendes à l'origine inconnue et qui courent le monde depuis des milliers d'années, sans cesse revues et remises au goût du jour par les grands-mères qui les racontent aux petits enfants. Les légendes qui paraissent pour la première fois en français dans *Le petit poisson d'or* sont très spécialement d'origine slave, mais comme leurs sources celtiques ou indiennes, elles sont de vieux fond moyen de la race blanche, et en contiennent les mêmes traditions. Elles sont exquises, ces légendes contées par Serge Persky, et rien n'y manque de ce qui fait le charme de cette littérature aimée de la jeunesse.

Anti-mites végétales

Conserve et... Se vend en boîtes jaunes... Dépôt pour le canton de Fribourg... Pharmacie Bourgnicht & Fribourg.

STO Armée am

A vendre immédiatement... 100 paires harnais de plets, cuir extra; 5000 hools neufs, cuir; 3000 musettes fortes, cuir, couvertures d'écureuil, entrées, avec sangies. Echantillons à l'occasion... Pour traiter, s'adresser à fils, Grand rue, 5, LE

Elixir Tonique

Reconstituant énergique, s... En vente partout à fr... Dépôt chez Bourgnicht & Centrale, Fribourg.

DOMA

A vendre à 8 km. de Genève, gare de la tontenance de maison d'habitation de 5 gr prouge, etc. Eau et lumière immédiate. S'adresser à l'Agence immobilière Edouard Fischer, Avenue Fribourg.

Empri

Par décision du Grand... destiné au paiement de l'Entreprises électriques ainsi qu'au remboursement 30 juin prochain.

Emprun

1. L'emprunt est di... 2. Le remboursement... 3. Les coupons et le... 4. Toutes les public... 5. L'emprunt sera c... Les chiffres suivant... 31 décembre

Bâtiments (assurance)... Domaines et forêts... Capitaux divers... Avoir disponible... Propriété mobilière (1/2) del... Compte spécial d'amortis...

Le montant des er... dans les entreprises prod... a) Dotation d... by Dotation... c) Participat... Forêts... Sel... Concession il... Impôts... Intérêts de... Revenus div...

EN CAS DE DÉCÈS Pompes funèbres générales Hessemailler, Ganton, Chevallaz (S. A.) Bêat CORBOUD, représentant Fribourg

A VENDRE canton de Genève CAMPAGNE AGRICOLE 70,000 mètres carrés, avec bons bâtiments. Prix: Fr. 55,000. — P 2590 X 3206 S'adresser: M. Rivollet, place du Fort, 2, Genève.

Chauffage central TÉLÉPHONE 5.77 Fournitures générales pour installations Réparations et remplacements de chaudières, radiateurs, bouilliers, serpentina, tuyauterie, robinetterie, etc. Service de contrôle et nettoyage de chaudières. Réparations d'horloges... Soudure autogène Albert BLANC, Fribourg

Hôtel à vendre On offre à vendre, pour raison d'âge et de santé, l'hôtel de la Couronne, à Avenches, bien connu et bien achalandé. (Chiffre d'affaires établi). Restaurant et café renommés. Grande salle pour sociétés et bals. 10 chambres confortables pour voyageurs. Excellente cuisine et caves. Eau, électricité et téléphone. Magasins locaux. Ecuries et granges. 4271 S'adresser au notaire Monney, à Avenches.

Alexis BOVET COMMERCE DE CHEVAUX BULLE vend dans ses écuries de l'Hôtel-de-Ville

bonnes juments ragotes Fromage ALPINA Chalet CHALET suisse

ON DEMANDE un jeune homme

sachant traire. Bons soins. Occasion d'apprendre l'allemand. 4127 S'adresser à A. SILL-ert, cgr. Wallenbuch, distr. du Lac. P 4033 F

ON DEMANDE A LOUER maison de campagne

meublée ou chat et meublée pour la saison d'été. 4107 Offres sous P 4012 F à Publicité, S. A., Fribourg.

A vendre

le foin de 20 à 25 poses, siset à Bols-mural, près Matran. Ce foin sera livré sur pré, prêt à l'embranchement. Faire les offres, jusqu'au 15 mai, à Ryser-Thalman, 2, rue de Romont, à Fribourg. 4295-665

A LOUER

On offre à louer, au village d'Épandé, appartement de 2 chambres, cuisine et jardin, bien exposé. S'adresser à Clément, Alfred, au dit lieu, jusqu'au 10 mai prochain. 4293

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, en 2me enchères, le vendredi, 7 mai, à 1 h. de l'après-midi, au domicile de Bochaud, André, à Posieux, 4 harnais en bon état. 4299

Communes !! Particuliers !!

Avant de faire vos achats d'eau ou des drains, adressez-vous dans votre intérêt au sousigné, vous éviterez des travaux inutiles. Il vous indiquera les sources et fils d'eau captibles, leur direction et leur profondeur, d'après méthode employée depuis plus de 12 ans. Recherche d'anciennes conduites. Aucune opération non réussie. Nombreux certificats à disposition. Tarif très modéré. Florian Bourqui, Mariol.

Les bureaux DE LA Banque de l'Etat de Fribourg A FRIBOURG seront formés, jeudi 6 mai, pour service de nettoyage. LA DIRECTION.

Enchères de bétail On vendra aux enchères publiques mardi 11 mai, dès 1 heure après midi, au domicile du soussigné, à Estavayer-le-Gibloux, 7 vaches portantes et velettes, 6 génisses de 1-2 ans, 2 taureaux primés de 1-2 ans. Le tout pie rouge. L'exposant: Louis Chespiola, 4289-664

Jeu du tonneau DIMANCHE 9 MAI à l'auberge de la Fleur de Lys NOREAZ En cas de mauvais temps, renvoyé au dimanche suivant. P 4199 F 4283-663 Le tenancier.

A VENDRE au centre du village de Donatère, sur les routes de Fribourg et Morat, un grand bâtiment, de solide construction, comprenant plusieurs belles chambres et cuisine, avec rez-de-chaussée, convenant pour magasin, atelier ou dépôt. Eau et électricité; jardin et dépendances, grange, curie, et champ de 18 ares. Convendrait à négociant ou industriel. 4270 S'adresser au notaire Monney, à Avenches.

Coërit toutes LES MALADIES de la peau CADOL Pharm. des Moasquines, Lausanne; Pharm. Gœney et Musy, Fribourg; Pharm. Oberon, Châtel-St-Denis; Pharm. Hime, Bulle. Prix: 2 fr. P 3086 L 913

EINSIEDELN Hôtel de la Couronne Maison bien connue et de très bonne renommée. Prix modérés. N. Lienhardt, propriétaire. 4296

Immeubles à vendre Deux grandes maisons locatives, de rapport assuré, avec vastes locaux bien situés, pouvant convenir pour magasins, ateliers, bureaux, sont à vendre à l'avenue de Pérolles. Convendrait à grande entreprise. 4274 Pour prix et conditions s'adresser à M. Francis Gendre, 49, rue des Alpes, Fribourg.

DIMANCHE 9 MAI GRAND JEU DU TONNEAU organisé par la Société de cavalerie à l'auberge de la Croix-Blanche POSIEUX Deux prix exposés. Bonne musique. Curat, tenancier. P 4192 F 4272

ACHAT DE TITRES HYPOTHÉCAIRES premier, second et troisième rang. Caster postal 42000 Fribourg

CONSERVES Vente spéciale à prix réduits Nous venons de recevoir 1 lot important de Conserves de poissons et viandes, nous permettant de les offrir à des prix extraordinairement bas. La vente sera de courte durée. Avis important Nous garantissons la qualité de ces marchandises, comme étant fraîches, de 1res marques, et n'ayant séjourné nulle part. APERÇU DE PRIX: Sardines à l'huile, env. 150 gr., la boîte 0.65; à la tomate, env. 250 gr., la boîte 0.75 et 0.95; à l'huile, env. 250 gr., la boîte 1.15; à la tomate 250 gr., la boîte 0.75; à l'huile d'olive 400 gr., la boîte 1.95; à l'huile d'olive 1 kilo, la boîte 3.80; Corned Beef, 1re marque 1 livre, la boîte 1.85; Harengs aux tomates 400 gr., la boîte 1.15; Thon à l'huile, env. 425 gr., 0.75; à la tomate, la boîte 1.25 gr., la boîte 0.75; à l'huile, environ 200 gr., la boîte 1.25; à l'huile d'olive, env. 250 gr., la boîte 1.40; à l'huile d'olive env. 500 gr., la boîte 3.50; Saumon, bonne qualité, 1 livre, la boîte 1.45; Langues entières, 1/2 livre 1.85; Langues entières, 1 livre la boîte 2.95

PERDU dimanche, jaquette d'enfant, laine blanche. Rapporter contre récompense, Police locale.

A vendre villas, situées à Pérolles, Gumbach et Schenberg. S'adres. à Ryser-Thalman, 2, rue de Romont.

Les plus belles dames sont toujours celles habillées à la mode. Venez donc vos effets démodés. J'achète toujours au plus haut prix, vêtements de dame et d'enfants ainsi que souliers. On se rend à domicile P 4018 P 4111 MME ANDRÉS STAUDEN, 2, au 1er.

FOIN 1re qualité disponible dans les dépôts de la Fédération des syndicats agricoles, à Fribourg-Pérolles.

Nota à vendre Moto-scoote 2 cylindres, 3 chevaux, en parfait état. Très bas prix. 4129 S'adresser sous chiffres P 4085 F à Publicité, S. A., Fribourg.

Châtaignes blanches, sèches à 10 fr. 50, franco. Exp. port Bellinzona. 4066

A LOUER près Fribourg, le chalet du Riedlet tout meuble. S'adresser sous chiffres P 3280 F à Publicité S. A., Fribourg. 3377

Vins naturels Tessinois 75.— Vin de table ital. 110.— Chianti 100.— Tirol du Sud, r. 120.— b. 130.— Alleste, vin coop. 120.— et hectolitre, franco gare, Lugano, contre rembourse. Bâle 2 fr. 20 la bouteille. Stauffer, frères, Jean Stauffer, succ., Lugano.

A LOUER appartement de 2 chambres, meublées ou non, avec cuisine et dépendances. S'adresser sous chiffres P 4218 F à Publicité S. A., Fribourg. 4296

THÉÂTRE DE TREYVAUX Dimanche 9 et 16 mai et jeudi 13 mai à 2 1/2 h. et 8 heures. Représentations théâtrales DONNÉES PAR LA Société de chant et musique de TREYVAUX Le Gondolier de la Mort par Ch. LE ROY-VILLARS Drame en 3 actes Lamadou, détective amateur par L. DESCOMBES

A LOUER à Monséjour, le bâtiment « Déchets industriels ». S'adresser à la BANQUE E. UEDRY & Co. 4012 P 3907 F

Dimanche 9 mai DISTRIBUTION DE FRUITS à l'auberge communal de Grandsivaz Invitation cordiale. P 4169 F 4267-654 Le tenancier H. Joye. VIN DE FRUITS Cidre clair, de poires ou de pommes, boisson saine et rafraîchissante, livrée à bon marché, dans fûts pressés, depuis 100-300 litres. Eau-de-vie de fruits de 1re qualité, depuis 40 litres au minimum. Cidrerie électrique de VIVE Krummenacher & Fils à STRESEM (Lucerne) Médaille d'or pour vin de fruits de l'Exposition d'Agriculture, Lausanne 1910. Médaille d'argent de l'Exposition nation. Berne 1914. 6 diplômes 1re classe pour vins de fruits.

Cure de printemps que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le THÉ BÉGUIN qui guérit: dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczémas, etc., qui fait disparaître: constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc. qui parfait la guérison: des névroses, varicoses, plaies, jambes ouvertes, etc. qui combat avec succès les troubles de l'âge critique. La boîte: Fr. 2.— dans toutes les pharmacies. Dépôt: A. FRIBOURG: Bourgnicht & Göttrau, Lipp.

POUR LA CHAUSSURE SELECTA LA CREME SANS EGAL C. MERMOR FABR GENEVE Domaine à louer Le soussigné offre à louer, par voie de soumission, jusqu'au 20 mai, un domaine de 22 poses en un seul mas, avec plusieurs variétés d'arbres fruitiers. Entrée en jouissance le 22 février 1921. 4261-662 Frédéric Barraz, à Leusy.

Anti-mites végétal TOSCOZ
 Conserve et parfume tout
 Se vend en boîtes jaunes et rouges, à 1 fr. 75.
 Dépôt pour le canton de Fribourg,
Pharmacie Bourgnonecht & Gottrau,
 à Fribourg. 3575

STOCK
 Armée américaine

A vendre immédiatement, en bloc ou au détail:
100 paires harnais de travail neufs, complets, cuir extra;
5000 hoois neufs, cuir noir.
3000 musettes fortes, fond et garniture cuir, couvertures d'écuries pour chevaux, fourrées, avec sangies.
 Echantillons à disposition
 Occasion exceptionnelle
 Pour traiter, s'adresser à **Alfred DUBOIS**, fils, Grand rue, 5, LE LOCLE.

Elixir Tannique Winkler
 Reconstituant énergique, souverain contre les maux d'estomac, l'indigestion, après de graves maladies et pour les vieillards.
 En vente partout à Frs. 3,50 à 5,50 le fl.
 Dépôt chez **Bourgnonecht & Gottrau, Pharmacie Centrale, Fribourg.**

DOMAINE
 à vendre à 8 km. de Genève et 15 minutes d'une gare, de la contenance de 10 poses, avec belle maison d'habitation de 5 grandes pièces, écurie, prairie, etc. Eau et lumière électrique. Entrée immédiate.
 S'adresser à l'Agence immobilière fribourgeoise, **Edouard Fischer, Avenue de la Gare, Fribourg.**

A VENDRE
 une maison
 de rapport comprenant: rez-de-chaussée, 4 pièces et dépendances; 1^{er} étage, 3 pièces, facilités de faire 2 logements; 11^{me} étage, 6 pièces, dont grande véranda au soleil; 11^{me} étage mansardé, chambre à fumer et galetas; le tout en très bon état.
 S'adresser à **Aux Ober-senn, sellier-tapissier, Bâle.** 3506

PERDU
 dimanche 2 mai
 manteau
 mi-saison avec initiales C.S. sur la route Belfaux-Misery. Belle récompense à la personne qui l'aurait trouvé. — S'adresser à l'auberge de Misery.

A VENDRE
 tout de suite
 3 porcs de 5 mois
 pour l'engrais et deux jeunes laies de 7 mois pour l'élevage.
 S'adresser sous chiffres P 4190 F à Publicitas S. A., Fribourg. 4275 657

A VENDRE
 pour cause de partage,
 une maison
 bien ensoleillée, vue magnifique, située au haut de la rue des Alpes.
 S'adresser au notaire **Bourgnonecht & Fribourg.** P 3997 F 4092

Promet de doctorat
 (in absentia)
 Université Chr. coll. rec. Renssieg. Case Rhône. 3273, GENÈVE. 3926

FEMME
 demande journées de nettoyage et lavage. 4292
 Rue des Mayens, 109.

ON DEMANDE
 dans une auberge de campagne (Sarine) une
jeune fille
 pour aider au ménage et servir au café. Bonnes références exigées 4055
 S'adres. sous P 3973 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Agriculteurs
 profitez du change et achetez une bonne ferme en Savoie, (Zône). Bord du Léman, 47 hect. Prix: 280.000 fr., argent franc.
 S'adres. à **M. Dupuis, B. Bd. des philosophes, Genève**, ou à **M. Nax, Notaire à Douvaine** (Haute Savoie). P 3142 X 4142

A VENDRE
 un bon vélo à l'état neuf.
 S'adresser sous chiffres P 4152 F à Publicitas S. A., Fribourg. 4259

LA
Banque de Dépôts et de Crédit
 18, rue de Hesse - GENÈVE - 10, rue Diday
bonifie actuellement
5 3/4 0/0
 sur Dépôts à un an et au delà
 (certificats nominatifs ou au porteur avec coupons d'intérêts semestriels)
 Traite aux meilleures conditions
 toutes affaires de banques

ON DEMANDE
 une jeune fille
 propre et honnête pour aider au ménage et servir au café.
 S'adres. sous P 4142 F à Publicitas S. A., Fribourg. 4249 651

Ouvriers agricoles
 sont demandés pour le midi de la France, par le Comité départemental de la Haute-Garonne.
 Adresser tout de suite les offres à **M. Louis Thébaud, Côte, 36, à Neuchâtel.** 4096

Enchères de fleurées
 Le vendredi 7 mai, à 1 1/2 h. du jour, les frères Buchs, à Nierlet-les-Bois, exposeront aux enchères publiques, les fleurées en foie et regain de 30 poses dont 12 poses attenantes. 4224-646
 Terme de paiement. Les exposants: frères Buchs.

Essai de machines agricoles A MOTEUR
 organisé par l'Institut agricole de Pérolles
Jeudi 6 mai, de 2 à 4 h.
 Les essais commenceront sur le champ situé entre le Pensionnat Jeanne d'Arc et la rue Faucigny (Pérolles).
 Il sera en outre présenté une petite machine à moteur, pour labour rapide des jardins.
 Les essais sont publics. P 4104 F 4220-615

A vendre
 5 porcs de 6 semaines chez
Nicolas DAFFLON
 Belfaux

Asperges du Valais
 extra, colli 5 kg., 10 fr. 2 1/2 kg., 5 fr. 50, franco.
Dominique Charrat.

A vendre
 10 porcs de 3 mois, ainsi que jambons bien fumés, chez **Jules Favre, à Rossens.** 4284

A vendre
 1 fort cheval de trait, deux génisses, une brebis, avec ses deux agneaux, chez **Théodore Berger, Fraz-Verd-Horod.**

ON OFFRE à vendre
 un bœuf de 2 1/2 ans, un petit char à bras essieu, de 7 lignes, un tas de bois coupé pour le potager et des meubles d'Emeri.
 S'adresser au N° 16, Villarion. 4259

A LOUER
 belle grande chambre meublée.
 S'adresser sous chiffres P 4111 F à Publicitas S. A., Fribourg. 4218

Cours SINAT
 PIANO - SOLFÈGE - VIOLON
 HARPICINE - CHANT - HARMONIE
 par correspondance.
 Agréables, faciles à suivre, enseignement en quelques leçons plus que des années d'études.
 Demander très intéress. progr. L. gratis et franco
 7, Rue Beau-Séjour, Lausanne

Banque de la place
 demande comptables connaissant l'allemand et le français. Bonne rétribution.
 Adresser offres sous chiffres P 3963 F à Publicitas S. A., Fribourg. 4079

Pour devenir Chauffeur
 apprenez à conduire à l'École de chauffeurs de **L. LAVANCHY** St. Esprit LAUSANNE
 Brevet garanti en 3 semaines
 DEMANDEZ PROSPECTUS GRATUIT

GRANDES ENCHÈRES de bétail
 Le soussigné exposera aux enchères publiques, devant sa ferme, au **Château, rière Pontchar, le mardi 11 mai, à 1 heure précisée**, tout son bétail, savoir: 1 jument hors d'âge, 1 cheval de 3 ans, 16 bonnes vaches, 1 taureau, 7 génisses dont une partie portantes, 2 veaux, 1 truie portante et quelques jeunes porcs. Paiement au comptant.
 Il ne sera fait qu'un seul tour d'enchères.
 L'exposant: **Léonard Mottias.**

YOST
 Machine à écrire sans rubans
 VENTE - ÉCHANGE - ABONNEMENTS
 Fournitures et meubles de bureau
 Duplicateurs et accessoires
 RÉPARATIONS
 Machines à écrire, à calculer, etc.
 TAMPONS - RUBANS - PAPIERS
 Papier carbone depuis 5 fr. les 100 feuilles
 Travaux de copie - Traductions
E. JACOT, Rue de Romont, 28 FRIBOURG
 Représentant pour le canton du Valais: **Agence VALESIA, Sion** 3364

Domaine à vendre
 A vendre un domaine bien cultivé et en plein rapport, situé à **Courmillens, district du Lac**, de la contenance en terres arables de 47 hectares, 83 ares, 70 mètres (182 poses 352 perches, 20 pieds), et en forêts de très belle venue, en partie exploitable, de 5 hectares, 2 ares, 97 mètres (14 poses environ).
 L'habitation et les bâtiments d'exploitation sont spacieux, commodes et en très bon état, munis d'une fontaine abondante et intarissable avec eau à la cuisine. Les granges sont desservies par un pont de décharge s'étendant dans toute la longueur du bâtiment. Le domaine est pourvu d'un grand nombre de noyers, de chênes et d'arbres fruitiers.
 L'entrée en jouissance est fixée au 22 février 1921. 4277-659
 Adresser les offres sous pli fermé avant le **30 juin 1920**, à **M. Charles Weck, Grand rue, 17, Fribourg**, où il est le samedi, dans la matinée, à la disposition de ceux qui désiraient avoir d'autres renseignements.
 Pour visiter le domaine s'adresser à **M^{me} veuve Aeby, fermière à Courmillens**, et les forêts à **M. François Chenuax, forestier-chef, à La Corbaz**, moyennant avis préalable.

LESSIVEUSES
 Seaux et Baquets galvanisés
 Foyers de lessiveuses
 Fines à linge
 Cordeaux à lessive
Les Fils de A. CHIFFELLE
 26, rue de Lausanne, 26, FRIBOURG

On demande
 pour tout de suite ou 1^{er} mai, un
JEUNE HOMME
 de 18 à 19 ans, sachant faucher et connaissant tous les travaux de la campagne.
 S'adresser à **Ernest du Pasquier, agriculteur, Cancele (Vaud).** 4133-629

PROSPECTUS

Emprunt 5 1/2 % du canton d'Argovie
 de Fr. 15,000,000 de 1920

Par décision du Grand Conseil, du 22 mars 1920, le Conseil d'Etat du canton d'Argovie a été autorisé à contracter un

Emprunt de 15,000,000 de Francs

destiné au paiement de la participation du canton à l'augmentation du capital-actions des **Entreprises Électriques du Nord-Est de la Suisse (Nordostschweizerischen Kraftwerke)**, ainsi qu'au remboursement de l'emprunt d'Etat de 4,500,000 fr., qui vient à son échéance le 30 juin prochain.

- L'emprunt est divisé en 15,000 obligations de 1000 fr. au porteur, productives d'un intérêt au taux de 5 1/2 % l'an, munies de coupons semestriels payables les 30 juin et 31 décembre de chaque année; le premier coupon sera payable le 31 décembre 1920.
- Le remboursement de cet emprunt s'effectuera le 30 juin 1930, sans autre dénonciation.
- Les coupons et les obligations échus seront payables sans frais ni retenue d'impôt ou de timbre d'aucune sorte pour le porteur aux domiciles suivants:
 à la Banque cantonale d'Argovie à Aarau et ses succursales.
 aux caisses des autres établissements de crédit du canton d'Argovie.
 aux caisses de toutes les banques faisant partie de l'Union des Banques cantonales suisses.
 aux caisses de toutes les banques faisant partie du Cartel de Banques suisses.
- Toutes les publications relatives au service de l'emprunt seront faites dans la Feuille officielle du canton d'Argovie, dans la Feuille officielle suisse du commerce et dans quelques journaux du canton d'Argovie et dans un des journaux de Bâle, Berne et de Zurich.
- L'emprunt sera coté aux Bourses de Bâle et de Zurich.

Les chiffres suivants renseigneront sur la situation financière de l'Etat d'Argovie au 31 décembre 1919:

Actif:	Fr.	Passif:	Fr.
Bâtiments (assurance)	14,727,650.—	Emprunts de l'Etat	40,500,000.—
Domaines et forêts	5,867,604.05	Servitudes	140,882.34
Capitaux divers	33,169,225.63	Dette flottante	791,581.17
Avoir disponible	6,359,390.48	Créances des fonds spéciaux	8,544,685.38
Propriété mobilière (1/2 de la valeur assurée)	4,214,415.20	Fortune nette	21,590,992.24
Compte spécial d'amortissement	7,200,565.77		
	71,539,141.13		71,539,141.13

Le montant des emprunts ci-dessus de 40,500,000 fr. a trouvé en majeure partie son emploi dans les entreprises productives suivantes:

- Dotation de la Banque cantonale: Fr. 12,000,000.—
- Dotation des Entreprises électriques de l'Etat: Fr. 12,000,000.—
- Participation aux Entreprises électriques du Nord-Est de la Suisse (Nordostschweiz. Kraftwerke): Fr. 11,000,000.—

Principaux revenus permanents:

	Revenu net en 1919	Fr.		Fr.
Forêts		866,858.10		
Sel		320,760.55		
Concession fluviales		1,126,533.35		
Impôts		2,949,904.60		
Intérêts de capitaux divers		1,584,199.93		
Revenus divers		822,665.45		

Les forces hydrauliques cantonales disponibles, non encore exploitées, promettent à l'Etat des recettes ultérieures de près d'un million de francs.
 Aarau, le 6 avril 1920.

Au nom de l'Etat d'Argovie,
 Le Chef du Département des Finances:
Max SCHMIDT.

Le présent Emprunt 5 1/2 % du canton d'Argovie de 15,000,000 fr., est offert en souscription publique par les groupes de banques soussignés
du 27 avril au 7 mai 1920
 aux conditions suivantes:

- Le prix de souscription est fixé à 97 1/2 %** sous déduction d'un intérêt à 5 1/2 % à partir du jour de libération au 30 juin 1920.
 - La répartition aura lieu après la clôture de la souscription sous avis aux souscripteurs. Si les demandes dépassent le montant de 15,000,000 fr., les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle.
 - La libération des montants attribués devra avoir lieu jusqu'au 30 juin 1920 au plus tard. Les souscripteurs recevront contre leur paiement les titres définitifs.
- Aarau, Bâle, Berne, Genève, Zurich } le 16 avril 1920.
 Lausanne, Soleure, Sarnen, St-Gall }
- Banque Cantonale d'Argovie.**

AU NOM DE L'UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES:
 Banque Cantonale de Bâle. Banque Cantonale de Zurich.
 Banque Cantonale de Saint-Gall. Banque Cantonale de Soleure.
 Banque Cantonale Vaudoise. Banque Cantonale d'Obwald.

LE CARTEL DE BANQUES SUISSES:
 Banque Cantonale de Berne. Banque Commerciale de Bâle.
 Union Financière de Genève. Société Anonyme Leu & Cie.
 Crédit Suisse. Union de Banques Suisses.
 Société de Banque Suisse. Banque Populaire Suisse.
 Banque fédérale, S. A. Comptoir d'Escompte de Genève.

Domiciles de souscription:
 Fribourg: Banque de l'Etat de Fribourg. Banque Populaire Suisse. Banque Cantonale Fribourgeoise. A. Glasson & Cie. Weck, Aeby & Cie.
 Bâle: Banque de l'Etat de Fribourg. Banque Populaire Suisse. Banque Cantonale Fribourgeoise. Banque Populaire de la Gruyère. Crédit Gruyérien.
 Châtel-St-Denis: Banque Populaire Suisse.
 Estavayer: Banque de l'Etat de Fribourg. Banque Cantonale Fribourgeoise. Crédit agricole et industriel de la Broye. Banque d'Epargne et de Prêts de la Broye.
 Morat: Banque de l'Etat de Fribourg. Banque Populaire Suisse. Banque Cantonale Fribourgeoise.
 Romont: Banque de Payerne.

Les souscriptions pour l'emprunt ci-dessus seront également reçues sans frais par toutes les Banques Cantonales ainsi que par tous les autres établissements de banques suisses.

un, bien sûr, avait
 re. Une Alhami, ça
 emoiselle de compagnie
 avec sa palourne.
 oncé la méri, avide
 glaise te voudrait avec
 qu'elle a perdu su
 us. Tu la lui rappelles.
 rop noires de la Méri-
 un éclair avait passé
 héritais, pourtant ? e
 (A suivre.)

nouvelles
 quatre contes, adaptés
 ersky. Un volume in-
 50, broché 3 fr. Li-
 ussanne.
 publié et entrainé à
 f. Serge Pensky, vient
 quelques-unes de ces
 inconnue et qui con-
 inées d'années, sans
 goût du jour par ses
 et aux petits enfants,
 nt pour la première
 petit poisson d'or sont
 slave, mais comme
 indiennes, elles sont
 race blanche, et en
 lions.
 légendes contées par
 manque de ce qui
 trature aimée de la

PREYVAUX
 t 16 mai
 mai
 heures.
 es théâtrales
 LA
 et musique
YVAUX

de la Mort
 VILLARS
 tes
re amateur
 LIBES
 Premières, 1 fr. 50 à
 place. 4286

NER
 « Déchets indus-
 NIQUE E. ULDRY,
 4012 P 3907 F

mai
DE FRUITS
 de Grandsivaz
 alate
 ancler H. Joyce.

FRUITS
 clair, de poires ou
 mes, boisson saine et
 sissante, livrée à bon
 dans fûts pressés,
 100-300 litres.
 de-vie de fruits de
 mm.
 erie électrique de
munacher & Tils
BERN (Lucerne)
 e d'or pour vin de
 de l'Exposition d'ar-
 ture, Lausanne 1910,
 d'argent de l'Expo-
 n. Berne 1914.
 omes 1^{re} classe pour
 le fruits.

F DU SAEG, spé-
ntemps
 santé devrait faire,

QUIN
 mangaisons, clous,
 ation, vertiges, mi-
 es nicères, variées,
 es de l'Age critique.
 es pharmaciales.
Bourgnonecht &

ASSURE
TA
S ÉGALE
GENÈVE

louer
 oie de soumission;
 e 22 poses en un
 arbres fruitiers.
 r. 1921. 4261-652
 arres, à Loisy.

A. AUDERSET
avocat
Place Notre-Dame, à Fribourg
informe son honorable clientèle et le public, qu'il a remis les affaires contentieuses de son étude à son confrère, M. le D^r A. Villars, avocat, rue du Pont-Suspendu, 79, Fribourg, le 9 avril 1920.

A. Auderset, avocat.

D^r A. VILLARS
avocat
Rue du Pont-Suspendu, 79, à Fribourg
a l'avantage de porter à la connaissance du public qu'il a repris l'étude de son collègue, M. A. Auderset, avocat, à Fribourg.
L'étude de M. Villars se trouve, comme par le passé, à la rue du Pont-Suspendu, en face de la Chancellerie de l'Etat.
Fribourg, le 9 avril 1920. 3425-528
D^r A. Villars, avocat.

L^s GENDRE
géomètre officiel
rue Zähringen, 96
informe son honorable clientèle et le public qu'il a remis son bureau à son collègue, Ignace Weck, géomètre officiel, à Fribourg.
Fribourg, le 24 avril 1920.

L^s Gendre, géom. off.

Ignace WECK
géomètre officiel
a l'avantage de porter à la connaissance du public qu'il a repris le bureau de son collègue M. L^s Gendre, géom. off., à Fribourg.
Le bureau technique de M. Ignace Weck (auparavant 50, rue de Lausanne), se trouve à partir du 1^{er} mai 1920, au N^o 96 de la rue Zähringen, 2^{me} étage.
TÉLÉPHONE 6.07
Fribourg, le 24 avril 1920. 4000
Ignace Weck, géom. off.

Avant d'acheter
ou de commander, consultez
notre offre, ou demandez notre
catalogue gratis et franco.
Envoi contre remboursement.

Bot. 24. non doublées, ferrées, solides	13.50 16.—
• p ^r dimanche, non ferrées	13.25 16.25
• Derby, en box, élégantes	18.50 21.50
Bot. p. dame, non doubl., fer., solides	18.50 23.—
• p ^r dimanche, non fer.	••••• 20.75
• Derby, veau ciré, souple	••••• 25.50
• en box, élégantes	••••• 26.50
• chevreaux, b. vernis	••••• 31.—
Bot. p. gazon, Napolitaines, ferrées	30 23/30 23.—
• façon militaire, ferrées	••••• 26.—
• Derby, cuir ciré, bouts	••••• 24.50
• en box, bout	••••• 26.50
Bot. p. lazar, Napolitaines, ferrées	30 14/17 28.—
• façon militaire, ferrées	••••• 32.—
• p ^r dimanche, cuir ciré	••••• 36.—
• p ^r dim., Derby, cuir ciré	••••• 29.—
• Derby, en box, élégantes	••••• 34.—
• •••• 2 semel.	••••• 36.—

Chaussures Modernes S.A.
J. MARTY, gérant
FRIBOURG

A VENDRE
la villa Maria Zell
au bord du lac de Sempach
avec dépendances, grand parc et vaste terrain
attendant. Maison de maîtres, très bien située
près de Sursée.

Moulin neuf avec force hydraulique
permanente et installation
de turbines électriques
convenant pour l'établissement d'une fabrique.
Grange et exploitation agricole de moyenne
importance. P 2879 Lz 3738
Offres à D^r Julius BECK, avocat, Sursée.
Fort versement au comptant.

Ameublement - Trousseaux complets
Lingerie - Ebénisterie
Th. STRUB
Rue Marcello, 2. Téléphone 6.28
FRIBOURG
GRAND CHOIX
chambres à coucher, salles à manger,
meubles fantaisie, couvertures de laine, etc.
Travail soigné, à des prix modérés
FABRICATION DE LA MAISON

A VENDRE
six porcs de 9 semaines
chez Léon Anderson, à
Chesopollenz. 4279

ON DEMANDE A ACHETER
ou à louer
villa
ou petite propriété, aux
environs de la ville, 4403
S'adresser, par écrit,
sous chiffres P 4405 F à Pu-
blicités S. A., Fribourg.

DAME
On demande dame ou
démouille disposant de 4
jours par mois pour
occupation, travail simple
et propre, comme gain
accessoire. 4298
Offres par écrit, sous
P 4207 F à Publicités
S. A., Fribourg.

Jeunes gens
de toute moralité et en
bonne santé trouveraient
place
d'infirmiers
dans une maison de santé.
Adresser offres et certi-
ficats à la Direction de
Fréraszier (Neuchâtel).

On demande un
wagasinier
très bien recommandé.
Grande Droguerie
Centrale, Fribourg.

Une jeune fille
demande place comme
apprentie
tailleuse
S'adresser sous chiffres
P 4204 F à Publicités S.
A., Fribourg. 4285

ON DEMANDE
pour tout de suite
un vacher
ayant à s'occuper aussi
des travaux de la campa-
gne. S'adresser à Joye,
Astolze, syndic, à M. n-
neue. 4287

ON DEMANDE
Jeune fille
honnête et active, parlant
les deux langues, pour le
magasin. P 4182 F
S'adresser à la chaux-
terie Betschen. 4258

On demande
A ACHETER
le beurre
de quelques bonnes
laiteries
S'adresser à M. Ca-
villet, beurre en gros,
Fally (Suisse). 3930

ON DEMANDE
A VENDRE
une génisse, pie noire,
prête au veau, chez M.
Andrey, Jean, à Rosé.

POUR
faire de la place
VENTE de
jaquettes laine
et soie
toutes nuances, avec
grand rabais. 4299
Vve E. Mast-Weber,
Pérolles, 10.

A VENDRE
pour cause de décès, 4
jeunes vaches, bonnes lai-
tières et 4 génisses pie
rouge, chez M. Jacques
Mooney, Corpataux.

La personne de la Neu-
veville qui a fait une offre
sous chi. P 4002 F est priée
de donner son adresse à
Publicit. S. A., Fribourg.
sous P 4174 F.

A VENDRE
un bon
domaine
de 68 poses
S'adresser à Joseph
Obermann, à Estrau.

A VENDRE
ou à louer
villa
ou petite propriété, aux
environs de la ville, 4403
S'adresser, par écrit,
sous chiffres P 4405 F à Pu-
blicités S. A., Fribourg.

ALFRED WEISSENBACH
80, rue de Lausanne, 80. — FRIBOURG

LIQUIDATION TOTALE
pour cause de cessation de commerce

Du 10 avril au 10 mai
Escompte extraordinaire de
30 %
sur les tissus laine, **COSTUMES & MANTEAUX**
et sur les
VELOURS-VELVETS pour ROBES

Sur tous les autres articles
Escompte 20 %

A vendre
à Cheyres
jolie propriété
maison contenant 3 cham-
bres, cuisine, grange, écu-
rie, étable à porcs, eau et
électricité, à dix minutes
de la gare, avec environ
2 poses de bon terrain.
Convient surtout pour
jardinier. Vue superbe sur
le lac de Neuchâtel.
S'adresser à M. Klet-
ner, architecte, à Chey-
res. P 4075 F 4185

A VENDRE OU A LOUER
en bloc ou séparément
l'Hotel de Morcles
le
Café de Morcles
et un chalet non meublé.
S'adresser sous chiffres
P 4207 F à Publicités
S. A., Montreux. 4140

Avant d'acheter un VÉLO

visitez le **Comptoir du Cycle**
vis-à-vis de l'Hotel Terminus
FRIBOURG

Grand choix d'excellentes machines depuis 230 fr. avec
torpédo et pneumatiques de première qualité. 3812-585

ACCESSOIRES — RÉPARATIONS

LA NOUVELLE
LIBRAIRIE SUISSE
10, Grand-Rue, Genève
achète très chers livres
anciens et modernes en
tous genres. 4069

Monte-foin
et câbles
à vendre, à l'état neuf,
avec fort rabais sur les
prix actuels, quelques
monte-charges complets à
traction animale. En ou-
tre, sont disponibles, à
bas prix, quelques câbles
flexibles, en fil d'acier de
5 à 20 m. de longueur et
8 à 14 mm. d'épaisseur.
Ecrire sous II 23497 L à
Publicités S. A., Lau-
sanne. 3928

A LOUER
pour septembre et éven-
tuellement à vendre jolie
propriété avec tout com-
fort, à 10 minutes de la
ville.
S'adresser sous chiffres
P 3871 F à Publicités
S. A., Fribourg. 3981

AVIS
aux voituriers
On demande un ou
plusieurs voituriers pou-
vant se charger de la sor-
tis et du transport d'en-
viron 6000 m³ de bois
provenant d'une propriété
française, à proximité de la
frontière suisse, et à ren-
dre dans une gare suisse.
S'adresser tout de suite
par écrit sous B 23610 L
Publicités S. A., Lau-
sanne. 4099

A VENDRE
Superbe Harmonium
ALEXANDRE
chêne clair, 15 registres, 4
jeux. Prix modérés. Faci-
lité de paiement. 3977
S'adresser à Magasin
FETISCH, à Vevey.

A VENDRE
2 chars à bétail dont un
en parfait état, pour 2
pièces; l'autre neuf, léger,
auquel peuvent s'atteler
1 ou 2 chevaux.
A la même adresse,
quelques chars à pont à
1 et 2 chevaux avec et
sans ressort, 2 breaks
pour 8 et 10 personnes,
couverts, des omnibus et
voitures. Excellente affai-
re pour un marchand.
S'adresser à Pothey
et C^{ie}, Neuchâtel.

ON DEMANDE
tout de suite
une jeune fille
de confiance, connaissant
les travaux du ménage et
aimant les enfants.
S'adresser à M^{me} Ca-
stilla, sage-femme, à Cu-
ry (Broye). 3737

On demande
un jeune employé de
bureau à la Fabrique
BUCHS, Ste-Appoline.

Petit ménage demande
JEUNE FILLE
de 16 à 18 ans, pour aider
au ménage et servir au
café. — S'adresser M^{me}
Fortmann-Jollet, Ca-
sino Aubonne (Vaud).

A REMETTRE
immédiatement, pour
cause de départ,
commerce
d'épicerie-mercerie
situé dans quartier
agréable du haut de la
ville. Reprise pas très
considérable. Paiement
au comptant.
Offres écrites sous chi-
f. P 4002 F à Publicit. S. A.,
Fribourg. 4116

RAOS
La meilleure
Crème de Chaussures

Bicyclettes
homme g. torpédo, frein
avant, 180 fr., pris en
gare. — Foray, Tro-
chita, 29, Genève.

A vendre
un bon billard
état neuf.
S'adresser sous chiffres
P 1420 H à Publicités S. A.,
Bulle. 4238

A vendre
11 petits porcs de 8 se-
maines chez A. Piller,
à Holfaux. 4245

LA GRAISSE
comestible
végétale
Probol
EST UTILISÉE
POUR LA
bonne cuisine

A vendre
un taureau rouge et
blanc, âgé de 15 mois,
chez Alphonse Hochard
Corminboeuf. 4143

A vendre
une forte jument de
7 ans, à deux mains. Pour
traiter, s'adresser de midi
à 5 h., chez M. Pierre
Andrey, à Rosé.

Kirsch pur
1^{er} qual. 20°
1 l. 6 fr. 50 le litre,
Eau-de-vie de fruit,
1^{er} qual. 20°, à 2 fr. 60
le lit.; envoi depuis 5 lit.,
contre remboursement.
W. Ehgger, distil-
lerie, HERSGIMMEL,
Ridwald. 651

A VENDRE
faute d'emploi I presse
à fourrage usagée, mais
en bon état. P 23578 L
S'adresser à Isaac Mey-
lan, au Sentier. 4097

TREADALL
62 LIBERTA 62

"Treadall"
sont les meilleurs
Talons en caoutchouc
agréables et commodes
à porter, excessivement
durables et de ce fait, les
meilleurs marchés.

Enchères publiques
Mercredi, 5 mai, à 9 heures du
matin, il sera vendu, par voie d'enchères
publiques : Une voiture pincettes, à l'état
neuf, 2 chars à pont, 1 caisse à purin, 1000
litres, 1 faneuve, 1 charrette Oit, 3 buttoirs
combinés, marche garantie, 3 herbes neuves,
1 mécanique de derrière pour char, 1 balan-
cier de charrau avec palonniers, 1 petit char
à pont neuf avec limonnières, faux complètes,
fourches, crocs, 4 billes de frêne, 1 tas de
fumier. 4036
Terme de paiement.
L'exp. : Rosset, maréchal, Ponthaux.

THÉS
BUTTY, Lausanne
Spécialités :
"SUMATRA"
ET
"COLOMBO"
Chaque paquet contient
UN BON PRIME

Occasion favorable pour fiancés
A vendre de maison privée à Berne :
Une chambre à coucher complète, compre-
nant : 2 lits avec matelas en crin animal,
duvet et édredon, 1 armoire à glace démontable
à 3 portes, avec séparateur pour linge, tiroirs
tablar et barre en laiton, 1 lavabo avec marbre
et miroir, 2 tables de nuit avec marbre, 1
porte-serviettes, le tout en bois dur (noyer),
tout neuf, pas usagé, a coûté 3800 fr.; dernier
prix : 2400 fr., et une salle à manger en
chêne, 1 buffet en 3 parties avec miroir de
cristal à facettes, 1 table à rallonges, 6 chaises
de salle à manger, 1 divan, 2 superbes tableaux
à l'huile, 1 grand tapis, 1 tabouret. Valeur :
2800 fr.; dernier prix : 1850 fr.
J. Maier, Berne, Meuzenerweg, 8, Victoria-
platz. P 3913 Y 4048

Ferblanterie Appareillage
Couverture
Alfred BAUDET-GÉTAZ
12, Av. de la Harpe LAUSANNE Téléphone 58.21
Spécialité :
Couvertures en ciment ligneux
et Couvertures économiques en céccold

BUVEZ UN ESPERSIERS
Le plus ancien des Bitters
Le plus apprécié des connaisseurs
LIQUEUR GARANTIE NATURELLE

Domaine à louer
Le soussigné offre à louer, par voie de
soumission, jusqu'au 15 mai, son domaine
situé à Courtaman, à 10 minutes de la gare,
de la contenance de 37 poses, grand verger,
monte-foin, eroux à purin avec vanne.
Entrée le 23 février 1921. 3833
Antoine Folly, Courtaman.

BLÉ INDIGÈNE
Nous sommes acheteurs de **BLÉ**
DU PAYS aux meilleurs prix du
jour. P 3800 F 3931
Offres avec échantillons et indica-
tion de la quantité aux
Moulins de Pérolles S. A.
Fribourg

RÉDACT
ADMINISTR

BUREAU DES AB
Imprimerie Suisse à
Fribourg (Sui)

ABONNEME
1 mois 2 fr.
Euisse Fr. 2.50 S.
Etranger 4.— 10.—

Tous les bureaux de pos-
te percevoient les prix d'abon-
nement sur base de 30 cent.
Compte de chèques po-
staux.

Nou
La politi
Un nouv

Il est des Italiens fo-
Nitti et de sa politique
bient de politique de r-
miliation. A propos des
Reino, ils ont même pu
diplomatique. Ils repro-
Nitti d'avoir sacrifié les
les en Orient, de n'av-
presque rien dans le pa-
ils auraient voulu q-
Smyrne, Adalia, Adana
tout le hinterland jusq-
raient voulu le mandat
nie.

Les Italiens qui parl-
rousement une minorité
en juge autrement. M.
état d'âme devenu pou-
en Italie, et complètement
qui existait pendant la
l'italien comprend la né-
plus tôt possible la pai-
en Europe, et, si des sa-
saires pour arriver à c-
les faire. Il est résigné à
der le plus rapidement
de Flumo et de l'Ad-
l'Italie a obtenu ce qu-
achevé son unité, aune-
dente ». Comme le dit
elle a presque partout
naturelles; en quelques
même dépassées. « Si,
renoncé à réunir quelq-
par contre elle s'est vu
cessité d'englober 600,000

La scission dont le
mand était menacé
nouveau parti est en t-
dans la Prusse rhénane
populaire chrétien. Il
tholiques qui trouvent
trop de concessions au
tionnaire. Nous avons
de ce mécontentement
qu'il s'est révélé. Les
parti catholique ont rés-
un appel que la Gazette
a publié bien contre sa
nonces.

Le parti populaire et
parti du droit, de l'or-
berté. Son manifeste d-
ont suivi avec inquiète
1918, l'évolution du pa-
gauche, la tendance li-
politique, l'abandon de
de la ligne des princip-
rations du sens conser-
catholique datent d'ai-
font observer les auten-
dant la guerre déjà, a
montré de la confusion
l'illogisme; à propos
paix, il s'est laissé en-
ger dans le sillage de s-
perdu la maîtrise de s-
la révolution, il parut
élections à l'Assemblée
comme moi d'ordre :
parti socialiste. Tous
trent soulagés en ent-
ils marchèrent au scr-
Mais, au lendemain d-
on? Les chefs du Ce-
l'adversaire irréconcil-
former avec lui une c-
tèle. Dès ce moment, l-
à l'ennemi concession
accepté une constitu-